



**RAPPORT ANNUEL
SUR
L'INCLUSION FINANCIÈRE
2019**

APIF CI

AGENCE DE PROMOTION DE L'INCLUSION
FINANCIÈRE DE CÔTE D'IVOIRE

SOMMAIRE

I- INTRODUCTION	9
II- CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNIF 2019-2024.....	12
2-1- Cadre institutionnel de mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA.....	13
2-2- Cadre réglementaire régional.....	13
2-3- Cadre institutionnel national	14
III- INITIATIVES DES ACTEURS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE	18
3.1. Amélioration de l'accès aux services financiers des populations vulnérables et exclues.....	19
3.2. Promotion de la finance numérique.....	27
3.3. Protection des clients et éducation financière.....	38
3.4 : Réglementation et Politique fiscale	43
IV- EVOLUTION DE L'INCLUSION FINANCIERE.....	44
4.1 Evolution des indicateurs d'accès aux services financiers	45
4.2 Evolution des indicateurs d'utilisation des services financiers	47
V- CONCLUSION.....	52
Annexe 1 : les dimensions de l'inclusion Financière.....	57
Annexe 2 : Tableau récapitulatif des groupes de travail	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Nombre de bénéficiaires des produits de micro-assurance à fin décembre 2019.....	20
Tableau n°2 : Evolution du secteur sur les trois dernières années.....	21
Tableau n°3 : DGI Mobile	31
Tableau n°4 : Récapitulatif des initiatives de digitalisation.....	29
Tableau n°5 : Point des activités réalisées en 2019 du PEF.....	41
Tableau n°6 : Quelques statistiques du secteur bancaire à fin septembre 2019	42
Tableau n°7 : Indicateurs d'accès	55
Tableau n°8 : Indicateurs d'utilisation	55
Tableau n°9 : Indicateurs de qualité	56

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Groupes de travail du CNSMO.....	16
Figure n°2 : Organigramme Général du CNSMO.....	17
Figure n°3 : Axes stratégiques de la SNIF 2019-2024.....	19
Figure n°4 : Initiatives du MINADER en cours d'exécution.....	24
Figure n°5 : Récapitulatifs des études prévues et projets pilotes.....	50

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Evolution du secteur des SFD	22
Graphique n°2 : Statistiques relatives aux nombres d'utilisateurs, aux montants des impôts payés sur les (trois) 3 dernières années.....	31
Graphique n°3 : Nombre de points d'accès aux services financiers formels.....	46
Graphique n°4 : Nombre de fournisseurs de services financiers agréés.....	46
Graphique n°5 : Nombre de transactions par téléphonie mobile	47
Graphique n°6 : Encours des dépôts mobilisés par les fournisseurs de services financiers agréés (en milliards de FCFA)	48

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APIF-CI	:	Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire
APSF-D-CI	:	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire
ASA-CI	:	Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire
ASTAC - CI	:	Association des Sociétés de Transfert d'Argent et de Change de Côte d'Ivoire
BCEAO	:	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIC	:	Bureau d'Information sur le Crédit
BDA	:	Banque d'Abidjan
BM	:	Banque Mondiale
CNSMO	:	Comité National de Suivi et de Mise en Œuvre des Stratégies d'Inclusion Financière
DA	:	Direction des Assurances
DAB	:	Distributeurs Automatiques de Billets
DECFINEX	:	Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures
DGE	:	Direction des Grandes Entreprises
DME	:	Direction des Moyennes Entreprises
DGI	:	Direction Générale des Impôts
DGTCP	:	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DRSSFD	:	Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
HCD	:	Human Center Design
FAFCI	:	Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire
IFPRO	:	Organisation pour la promotion et la recherche en finance islamique
IOB	:	Intermédiaire en Opération de Banque

MENETFP	:	Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MENUP	:	Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste
MINADER	:	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MUGEFCI	:	Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire
MPMEs	:	Micro Petites et Moyennes Entreprises
LBC/FT	:	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
OCDE	:	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	:	Organisation internationale du travail
ONUUDI	:	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OTM	:	Opérateur de Téléphonie Mobile
ONCE	:	Observatoire National de la Compétitivité des Entreprises
PADFA	:	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PAGDS	:	Programme d'Amélioration de la Gouvernance des services de base aux citoyens
PAMF-CI	:	Première Agence de Microfinance de Côte d'Ivoire
PE	:	Petite Entreprise
PEF	:	Programme Education Financière
PGNFNFD	:	Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femme et Développement
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	:	Petite et Moyenne Industrie
PROPACOM-Ouest	:	Projet d'appui à la Production Agricole et à la Commercialisation
PSNDEA	:	Projet de Solution Numérique pour le Désenclavement des zones rurales et e-Agriculture
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises



PPCA	:	Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde
PNIA II	:	Programme National d'Investissement Agricole
PNEF	:	Programme National d'Education Financière
TVA	:	Taxe Sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
SFD	:	Système Financier Décentralisé
SITAC	:	Salon International du Transfert d'Argent et du Change
SNIF	:	Stratégie Nationale d'Inclusion Financière
SRIF	:	Stratégie Régionale d'Inclusion Financière
TPE	:	Très Petites Entreprises
UPU	:	Union Postale Universelle



I- INTRODUCTION



I- INTRODUCTION

L'inclusion financière est la possibilité offerte à un individu d'accéder à des services financiers formels. Elle est un facteur essentiel de réduction de la pauvreté et de croissance économique, d'où son importance pour les gouvernements à travers le monde.

La Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a élaboré une Stratégie Régionale d'Inclusion Financière (SRIF 2016-2020), adoptée par le Conseil des Ministres de l'UEMOA en juin 2016. Cette stratégie régionale est le cadre de référence pour l'ensemble des huit Etats membres pour favoriser l'accès des populations de l'Union aux services financiers à des coûts plus abordables, sur un horizon de cinq (5) ans.

La Côte d'Ivoire avait déjà élaboré une stratégie couvrant la période 2013-2017 qui visait principalement l'assainissement et la restructuration du secteur de la microfinance. Au terme de la période prévue pour la mise en œuvre de cette stratégie il a été relevé le manque d'un cadre de coordination, de suivi et d'évaluation des actions prévues.

Afin de remédier à l'absence d'un cadre de coordination des actions, la Côte d'Ivoire a créé par décret 2018-508 pris en conseil des Ministres du 30 mai 2018 l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI). Cette Agence a coordonné la rédaction de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) pour la période 2019-2024.

La Côte d'Ivoire s'est engagée à créer les conditions d'une inclusion financière accrue, à travers la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière adoptée le 15 mai 2019 dont la vision est : *« un accès accru aux produits et services financiers de la population notamment des femmes, des jeunes, des MPMEs et des acteurs du secteur informel, assuré grâce à des partenariats innovants (SFD, Banques, Assurances, Opérateurs de téléphonie mobile, Fintech, etc.), permettant leur adaptation et une meilleure couverture y compris en milieu rural; la finance digitale devant jouer un rôle de premier plan avec la clientèle mieux éduquée et protégée ».*

L'objectif principal de la SNIF est d'améliorer l'accès des populations vulnérables et exclues aux services financiers formels et porter le taux d'inclusion financière **de 40% en 2017 à 60% à l'horizon 2024.**



Le rapport présente les réalisations au titre de l'année 2019 articulées autour des axes stratégiques de la SNIF





II- CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNIF 2019-2024



II- CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNIF 2019-2024

Par décision n°012/24/2016/CM/UMOA du 24 juin 2016 portant adoption du document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA, le Conseil des Ministres de l'UMOA a créé des structures chargées d'assurer la mise en œuvre et le suivi du document-cadre que sont :

2.1 Cadre institutionnel de mise en œuvre de la SRIF dans l'UEMOA

- *Le Comité Régional de Pilotage (CRP) : il est chargé de donner les orientations stratégiques nécessaires et de coordonner la mise en œuvre de la SRIF. Il est présidé par le Gouverneur de la BCEAO et composé des présidents de CNSMO des huit Etats membres de l'Union, des Directeurs Nationaux de la BCEAO et des représentants des partenaires techniques et financiers assurant le financement de la SRIF. Le secrétariat du CRP est assuré par la Direction en charge de l'inclusion financière à la BCEAO.*
- *Le Comité National de Suivi de la Mise en Œuvre (CNSMO) : il est chargé du suivi de la mise en œuvre de la SRIF au niveau de chaque Etat membre. Il a pour mission d'assurer, pour chaque Etat membre de l'Union, l'articulation et la synergie entre la stratégie nationale et la stratégie régionale. Il est présidé par le Ministère de l'Economie et des Finances et comprend pour chaque Etat, les parties prenantes de l'inclusion financière. Le service en charge de l'inclusion financière de la Direction nationale de la BCEAO assure le secrétariat du CNSMO.*
- *L'Unité de Gestion et de Coordination (UGC) : cet organe a pour rôle d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de la SRIF à travers la création d'un environnement favorable à l'inclusion financière et la promotion de l'accès aux services financiers et des innovations. Il assure notamment la planification et la réalisation des actions prévues dans le cadre des conventions signées avec les bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de la SRIF.*
- *Le Comité Technique de Suivi (CTS) : il a pour mission de suivre la mise en œuvre des activités de l'UGC, d'examiner son programme d'activités et son budget annuel. Il est également chargé d'identifier les obstacles majeurs à la mise en œuvre des actions prévues dans le plan d'actions de la SRIF.*

2-2- Cadre réglementaire régional

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SRIF dans l'UEMOA, la BCEAO a identifié un certain nombre de réformes et programmes qui pourraient contribuer au développement du secteur financier et au renforcement de l'inclusion financière des populations les plus vulnérables.

<i>Reformes déjà réalisées</i>	<i>Reformes pour 2020</i>	<i>Reformes en projet</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>modification des dispositions réglementaires régissant les conditions d'exercice des activités des intermédiaires en opérations de banque (IOB)</i> ✓ <i>modification de certaines dispositions de la loi portant réglementation sur les Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC)</i> ✓ <i>adoption, par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, de la Loi uniforme sur l'affacturage</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>modification de la loi portant réglementation bancaire dans l'UMOA</i> ✓ <i>modification de la loi portant réglementation des systèmes financiers décentralisés dans l'UMOA</i> ✓ <i>mise en place d'intermédiaires en opérations de microfinance dans l'Union</i> ✓ <i>adoption de programmes d'éducation financière</i> ✓ <i>libéralisation et la tarification appropriée du code USSD dans chaque pays de l'UEMOA¹</i> ✓ <i>digitalisation des paiements des Etats de l'UEMOA.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>mise en place d'un Conseil des paiements dans les Etats membres de l'Union</i> ✓ <i>mise en place d'un laboratoire d'innovations financières</i>

Ces programmes devront être menés conjointement par les Etats membres de l'UEMOA et la BCEAO au cours des années 2019 et 2020.

2-3- Cadre institutionnel national

a) l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Cote d'Ivoire (APIF- CI)

Créée par décret n°2018-508 du 30 mai 2018, l'APIF_CI est une agence d'exécution placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Economie et des Finances et sous la tutelle financière du Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Elle a pour mission d'assurer la promotion de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire.

¹ Reforme déjà réalisée, toutefois des dispositions complémentaires sont à prendre au niveau des états

Missions APIF_CI

- *concevoir et de suivre la mise en œuvre de projets visant à renforcer l'inclusion financière en Côte d'Ivoire ;*
- *coordonner la politique du Gouvernement en matière de promotion de l'accès des populations vulnérables aux services financiers de base;*
- *coordonner et encadrer l'intervention des acteurs nationaux en matière d'inclusion financière ;*
- *coordonner l'action des partenaires techniques et financiers ou toute autre entité en faveur de l'inclusion financière ;*
- *élaborer et mettre en œuvre la politique d'éducation financière des populations ;*
- *élaborer et promouvoir des outils techniques d'analyse, de planification et d'intégration de l'inclusion financière aux politiques, plans, programmes, projets et activités de développement national ;*
- *collecter les données statistiques sur l'inclusion financière auprès des services de régulation des secteurs d'activités concernés et produire les données consolidées au plan national ;*
- *rechercher les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets identifiés.*

b) Le Comité National de Suivi et de Mise en Œuvre des Stratégies d'inclusion financière (CNSMO)

Le CNSMO a été créé par arrêté en date du 01 février 2019. Ce comité vise à impliquer les acteurs de l'écosystème de l'inclusion financière dans la mise en œuvre de la SNIF 2019-2024. Le CNSMO est chargé du suivi de la mise en œuvre des Stratégies d'inclusion financière aussi bien sur le plan national que régional.

Missions CNSMO

- ✓ *sensibiliser le public autour des cadres national et régional d'inclusion financière;*
- ✓ *examiner le plan d'actions de la stratégie nationale et d'assurer les ajustements nécessaires avec la stratégie régionale ;*
- ✓ *examiner les indicateurs majeurs retenus et de mesurer les performances, suivant ces indicateurs;*
- ✓ *identifier les obstacles majeurs à la mise en œuvre au niveau national des actions contenues dans le plan d'actions de la stratégie régionale;*
- ✓ *identifier les opportunités pour l'inclusion financière;*
- ✓ *préparer le rapport trimestriel, en vue de sa soumission au Comité Régional de Pilotage de la Stratégie Régionale.*

Le CNSMO comporte en son sein quatre (4) groupes de travail qui sont chargés de faire le suivi et la mise en œuvre du plan d'actions de la SNIF 2019-2024 sous la coordination de l'APIF-CI qui en assure la présidence.

Figure n°1 : Groupes de travail du CNSMO

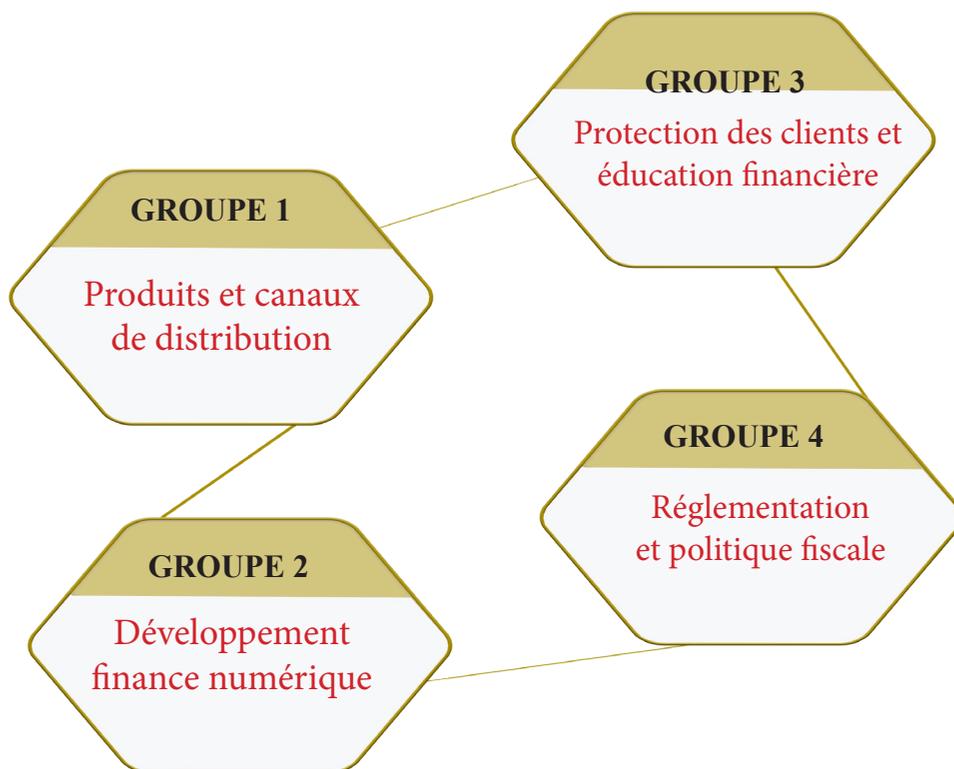
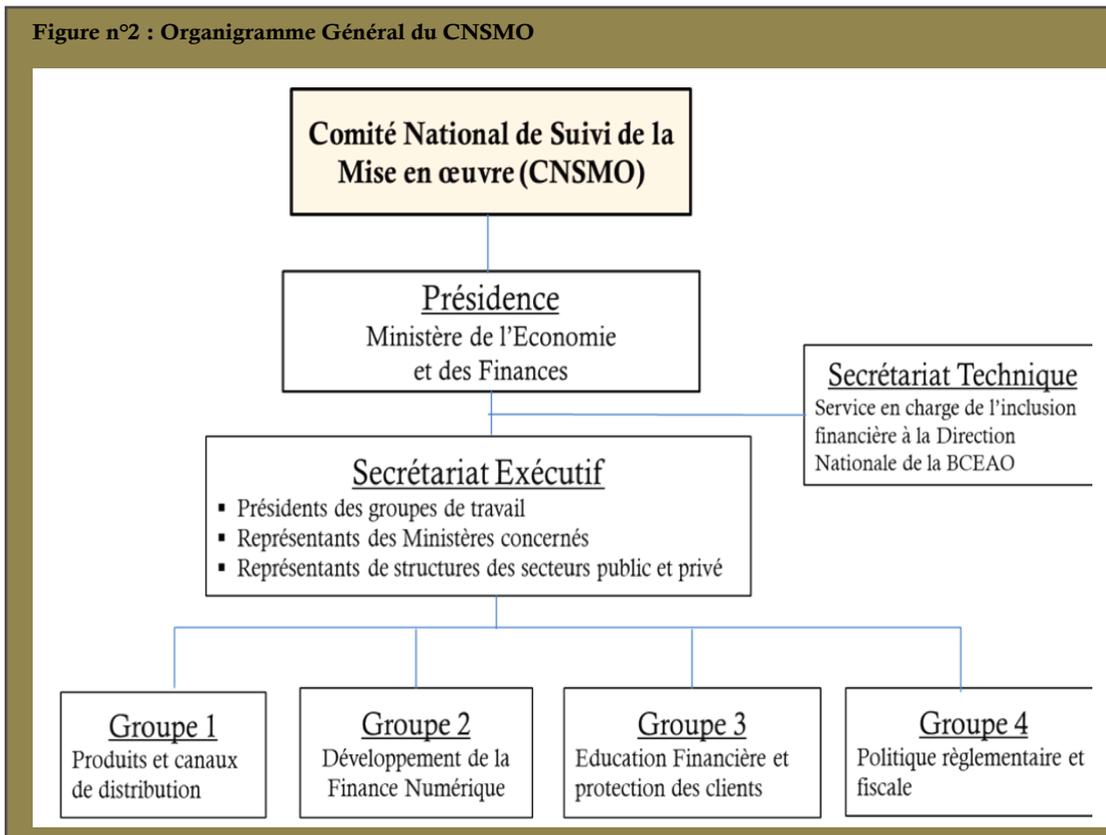
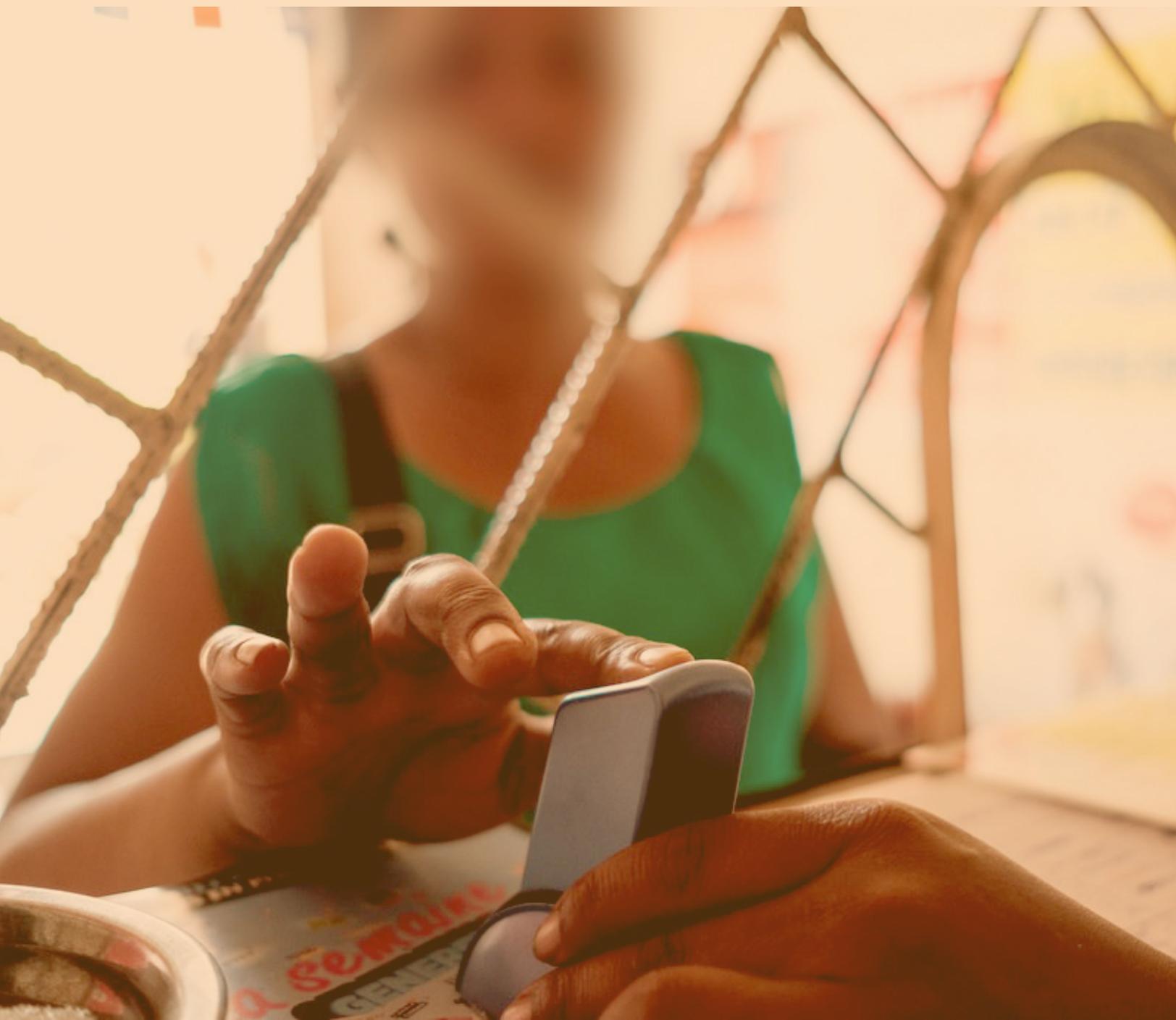


Figure n°2 : Organigramme Général du CNSMO



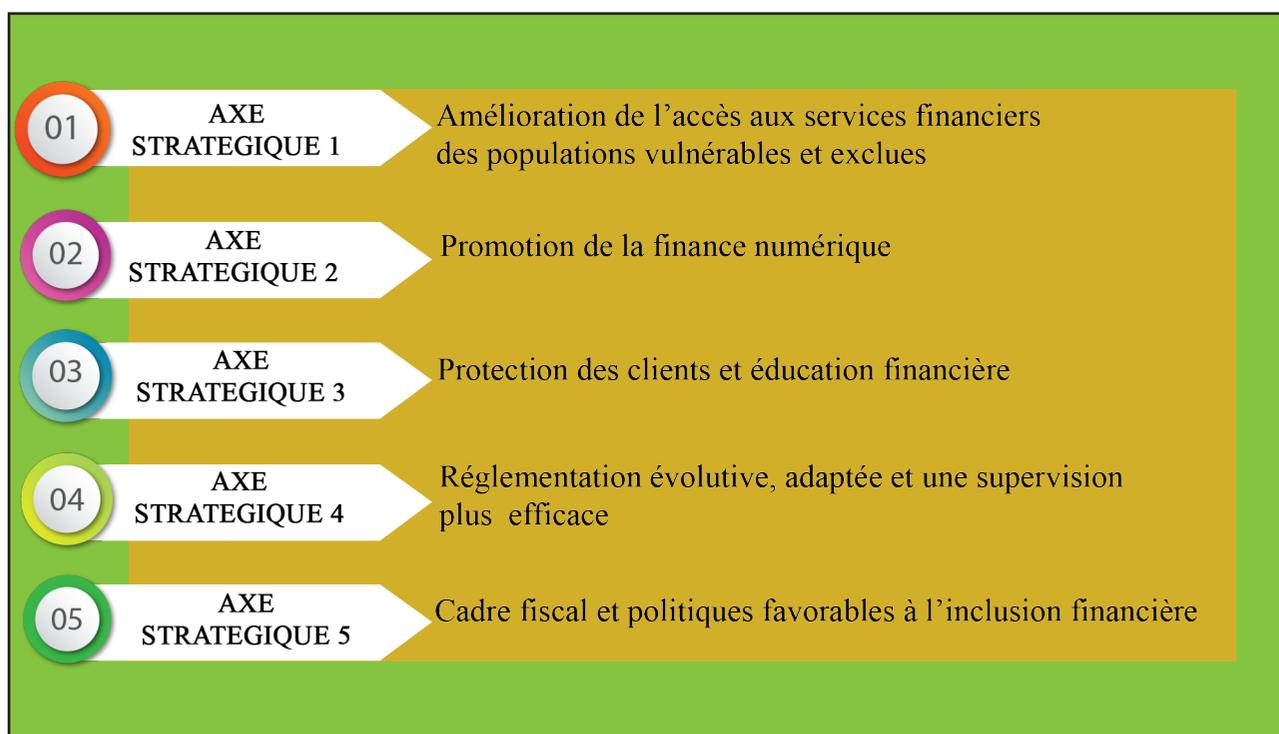
III- INITIATIVES DES ACTEURS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE



III- INITIATIVES DES ACTEURS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE

Le point relatif aux initiatives des acteurs en faveur de l'inclusion financière peut être appréhendé selon les axes stratégiques de la SNIF.

Figure n°3 : Axes stratégiques de la SNIF 2019-2024



3.1. Amélioration de l'accès aux services financiers des populations vulnérables et exclues

L'objectif de cet axe est d'accompagner et d'inciter aux innovations sur les nouveaux produits financiers pour améliorer les conditions de vies des populations vulnérables et exclues, spécifiquement les femmes, les jeunes et les populations vivant en zone rurale et péri-urbaine, en leur proposant des offres de services adaptées à leurs besoins spécifiques.

3-1-1- Accès aux services financiers

Les acteurs de l'écosystème impliqués dans l'offre de services financiers sont les institutions financières à savoir : les Banque, les SFD, les sociétés d'assurance, les EME, la Poste de Côte d'Ivoire.

Les produits offerts aux populations portent principalement sur le crédit, l'épargne, l'assurance et sont destinés à l'ensemble de la population. Toutefois, les efforts restent à fournir par les acteurs de l'offre en ce qui concerne les produits et services financiers à l'attention des populations cibles de la SNIF que représentent les femmes, les jeunes, les MPME, les populations en milieu rural.

✓ Micro-assurance

La micro-assurance est similaire à l'assurance traditionnelle à la différence qu'elle s'applique à une population bien spécifique : celle des faibles revenus. La micro assurance est mise en place pour les personnes n'ayant pas accès à des assurances sociales et commerciales traditionnelles.

L'activité de micro-assurance est encore récente. L'offre de produits de micro-assurance est à un faible niveau eu égard au nombre limité de compagnies engagées dans ce secteur. Seulement quatre **(4) sociétés** d'assurance sur les trente-quatre (34) que compte le secteur bénéficient d'une extension de leur agrément en micro-assurance. Cette situation représente une opportunité pour les structures d'assurances dans la mesure où la demande en produits demeure importante.

Sur la base de statistiques produites par les compagnies d'assurance, on dénombre **345 064 bénéficiaires** de produits de micro-assurance répartis comme suit :

Tableau n°1 : Nombre de bénéficiaires des produits de micro-assurance à fin décembre 2019

SOCIETES D'ASSURANCE	BENEFICIAIRES DE CONTRATS
	124 843
	896
	10 233
	209 092

Source : Direction des Assurances

✓ Services postaux

La Poste Côte d'Ivoire dispose d'un vaste réseau sur l'ensemble du territoire avec environ 200 agences et points relais. En plus de l'activité postale, elle proposait initialement des services financiers qui ont été désormais attribués par l'Etat à la CNCE devenue Banque Populaire de Côte d'Ivoire.

Aujourd'hui, les activités de la Poste-CI comprennent la Poste Finance qui porte sur les services financiers. Dans ce cadre, la Poste de Côte d'Ivoire a initié des produits tels que Kash-Kash qui donne la possibilité au client de disposer d'un porte-monnaie électronique lui permettant d'effectuer ses transactions.

La poste de Côte d'Ivoire entreprend également des initiatives de microcrédit notamment le projet « téré téré ». Ce produit permet aux petits commerçants d'épargner en toute sérénité et de bénéficier également de financement pour leurs micro-projets.

Quant à la Poste et la BDA, elles envisagent de fournir des services financiers diversifiés et des solutions bancaires innovants, en combinant le savoir-faire de la BDA et la connaissance du marché de la Poste ivoirienne.

✓ Systemes Financiers Décentralisés

Un Système Financier Décentralisé est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du secteur des Systèmes Financiers Décentralisés de 2017 à septembre 2019.

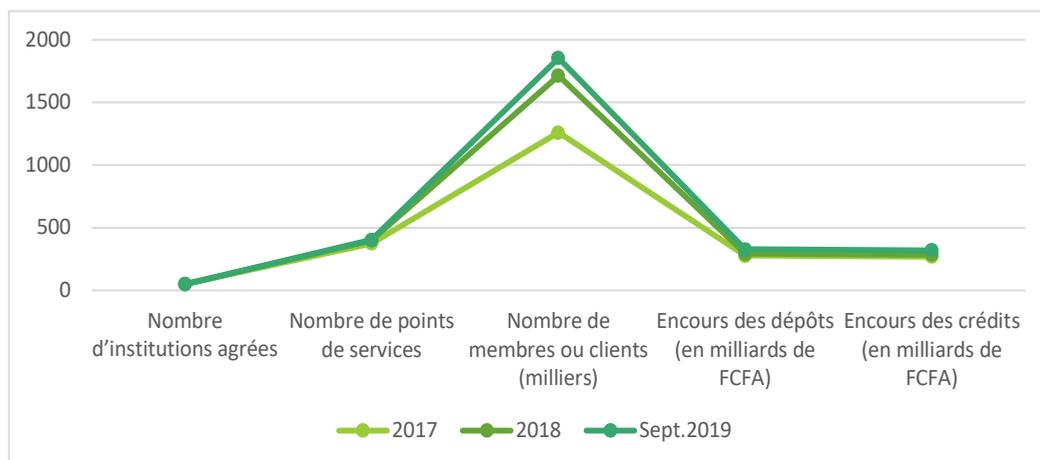
Tableau n°2 : Évolution du secteur sur les trois dernières années

Indicateurs	2017	2018	Sept.2019
Nombre d'institutions agréées	51	50	48
Nombre de points de services	375	400	402
Nombre de membres ou clients (milliers)	1261	1714	1854
Encours des dépôts (en milliards de FCFA)	278,2	292,8	326,8
Encours des crédits (en milliards de FCFA)	270,4	284,9	320,7

Les indicateurs indiquant l'évolution du secteur des systèmes financiers décentralisés présentés dans le tableau ci-dessus ont connu une hausse sur la période 2017 à septembre 2019 à l'exception du nombre d'institutions de microfinance agréées. Cette hausse concerne le nombre de points de services qui est passé de 375 à 402 soit une augmentation de 27 points de services ; le nombre de membres ou clients de 1,261 millions à 1,854 millions correspondant à 593 mille nouveaux clients sur la période ; l'encours des dépôts de 278,2 milliards de FCFA à 326,8 soit une hausse de 48,6 milliards de FCFA et l'encours des crédits de 270,4 milliards de FCFA à 320,7 soit 50,3 milliards FCFA de crédits supplémentaire. L'évolution à la hausse de ces indicateurs traduit le dynamisme croissant du secteur en termes d'offres de produits et services financiers ; la confiance des clients vis-à-vis des produits et services proposés par les SFD et une meilleure appréhension des besoins des populations par les SFD.

En revanche, la baisse du nombre de SFD est consécutive au retrait d'agrément s'inscrivant dans le cadre de la politique d'assainissement initiée par le gouvernement dans le secteur depuis 2012. Le graphique ci-dessous en fait une illustration.

Graphique n°1 : Evolution du secteur des SFD



Source: APSFD, rapport benchmarking 2019 / APIF

Aussi, faut-il indiquer la participation de l'UNACOOPEC à travers plusieurs initiatives en faveur de l'inclusion financière, notamment le projet Agir pour les jeunes, le FAFCI, le programme national de microfinance participative et de renforcement des capacités en Côte d'Ivoire.



Le FAFCI est un micro crédit octroyé aux femmes sans garantie, ni frais de dossier et à un taux préférentiel de 1% par mois. Il s'adresse à toutes les femmes de Côte d'Ivoire qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique. Parti d'un capital d'un milliard de francs CFA en décembre 2012, le FAFCI est aujourd'hui doté d'un **capital de 12 milliards de francs CFA** permettant ainsi, à plus de **200 000 femmes** de Côte d'Ivoire, de mener des activités génératrices de revenus.



Le projet " AGIR POUR LES JEUNES " est une initiative du gouvernement qui vise à contribuer à la lutte contre le chômage des jeunes et promouvoir leur autonomisation. La première phase de cette opération lancée en 2015 a permis le financement de projets de **12 337 jeunes** pour un montant global de **3,6 milliards F CFA**. L'opération « Agir pour les jeunes 2 » vise **19 500 jeunes** porteurs de projets et est doté d'une enveloppe de **10 milliards de F CFA**.

Programme National de Microfinance Participative et de renforcement des capacités de Cote d'Ivoire (PNMP-CI)

Ce projet, d'un coût de 11 milliards FCFA, est conclu avec l'Etat de Côte d'Ivoire sur financement de la Banque islamique de développement (BID) et vise à accompagner **60 000 bénéficiaires** potentiels.

Autres initiatives

Le Fonds National « Femmes et Développement » qui vise à faciliter l'insertion socio-économique des femmes démunies et améliorer leurs conditions de vie. Depuis le démarrage effectif du projet en 2007 jusqu'en 2018, un montant total de **800 000 000 de FCFA** est mis chaque année à la disposition des SFD. La mise en œuvre du PGNFNFD au cours de dix (10) années d'activités a permis de relever la création de **5 628 emplois** ; l'Autonomisation financière des bénéficiaires dont **37,40% emploient du personnel** ; le relèvement du **taux de recouvrement de 63% en 2008 à 98 % en 2018** et **63,32%** des bénéficiaires alimentent leur compte d'épargne.

L'Agence Côte d'Ivoire PME créée par décret n° 2016-1102 du 07 décembre 2016, est l'organisme national de mise en œuvre de la Stratégie de développement des PME. Elle a pour ambition de soutenir la croissance et la création de l'emploi par l'entrepreneuriat et le développement des PME existants. Ainsi, elle envisage d'atteindre cet objectif à travers plusieurs axes dont l'amélioration de l'inclusion financière, l'accès au financement et aux marchés.

Le programme PlaNet Finance qui est une organisation de solidarité internationale dont la mission est de permettre aux populations pauvres exclues des services financiers de pouvoir emprunter, épargner ou s'assurer afin de leur donner les moyens de créer et développer des activités génératrices de revenus. PlaNet Finance et son réseau œuvrent quotidiennement à l'essor de la microfinance.

L'Agence Aga Khan pour la microfinance (AKAM) vise à réduire la pauvreté, diminuer la vulnérabilité des populations démunies et d'atténuer l'exclusion économique et sociale. La PAMF-CI installée en Côte d'Ivoire depuis 2008 est membre du réseau Aga Khan. L'institution a une forte implantation dans les zones rurales avec une part de portefeuille composée à 33% de femmes.

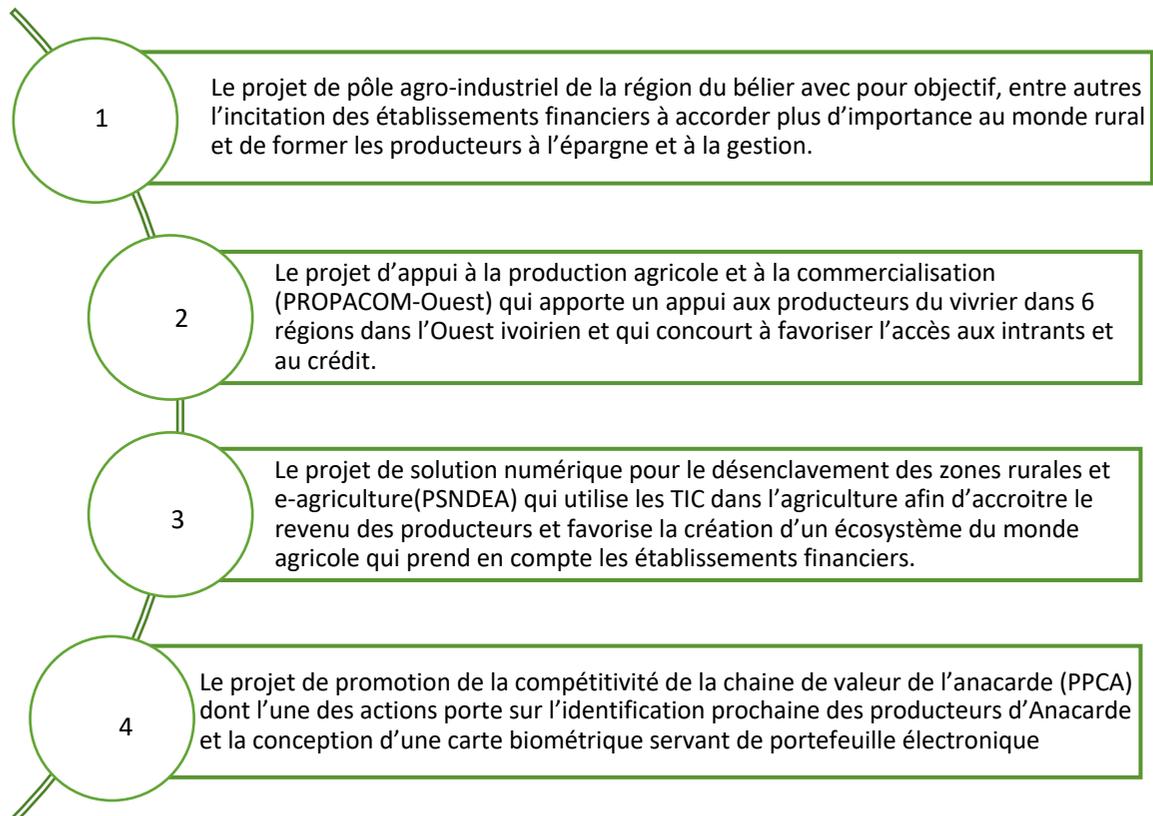
- Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)

Les populations rurales composées en majorité de producteurs agricoles sont l'une des principales cibles de la SNIF 2019-2024.

A cet égard, des actions sont prévues pour l'accès aux services financiers de ces populations. Ces actions sont en phase avec le PNIA II mise en œuvre par le MINADER dont le programme 5 est intitulé « *Expansion de l'accès au financement et des canaux d'investissements privés* ». *L'objectif de ce programme est d'assurer un meilleur accès au financement des acteurs du secteur à travers des produits et services adaptés à leurs besoins et profils.*

De même, différents projets ont été mis en place afin de faciliter l'accès des populations rurales aux outils de la finance numérique.

Figure n°4 : Initiatives du MINADER en cours d'exécution





3-1-2- Développement des partenariats entre SFD et OTM dans le cas des AVEC

Dans le cadre du développement de partenariats, l'ONG CARE qui mène ses activités dans les zones rurales et péri-urbaines, vise la lutte contre l'extrême pauvreté et la défense de l'accès aux droits fondamentaux.

Ses initiatives en matière d'inclusion financière portent essentiellement sur *l'autonomisation des femmes* en créant des conditions d'accès aux financements de leurs projets grâce aux partenariats avec des SFD tels qu'AGA Khan et Advans. On note également ceux établis avec MicroSave et YUP pour la facilitation de l'accès des femmes aux intrants agricoles.

CARE a également facilité le partenariat entre Advans et MTN pour lier les comptes MoMo aux comptes d'épargne d'Advans développés sur mesure aux populations rurales en général et en particulier aux membres des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) mises en place et encadrées par CARE. Cette activité dénommée « accès aux services financiers formels aux AVEC » est en cours depuis 2016, les membres des AVEC font des dépôts et des retraits sur leurs comptes d'épargne via leur mobile sans se déplacer en agence.

Un produit crédit a été également développé et rattaché au MoMo, ainsi, les bénéficiaires des crédits les remboursent sereinement sans se déplacer en agence.

Dix-sept (17) comptes d'associations ont été ouverts pour les AVEC au titre de la phase de test avec trois cent vingt-huit comptes de personnes physiques à fin 2019.

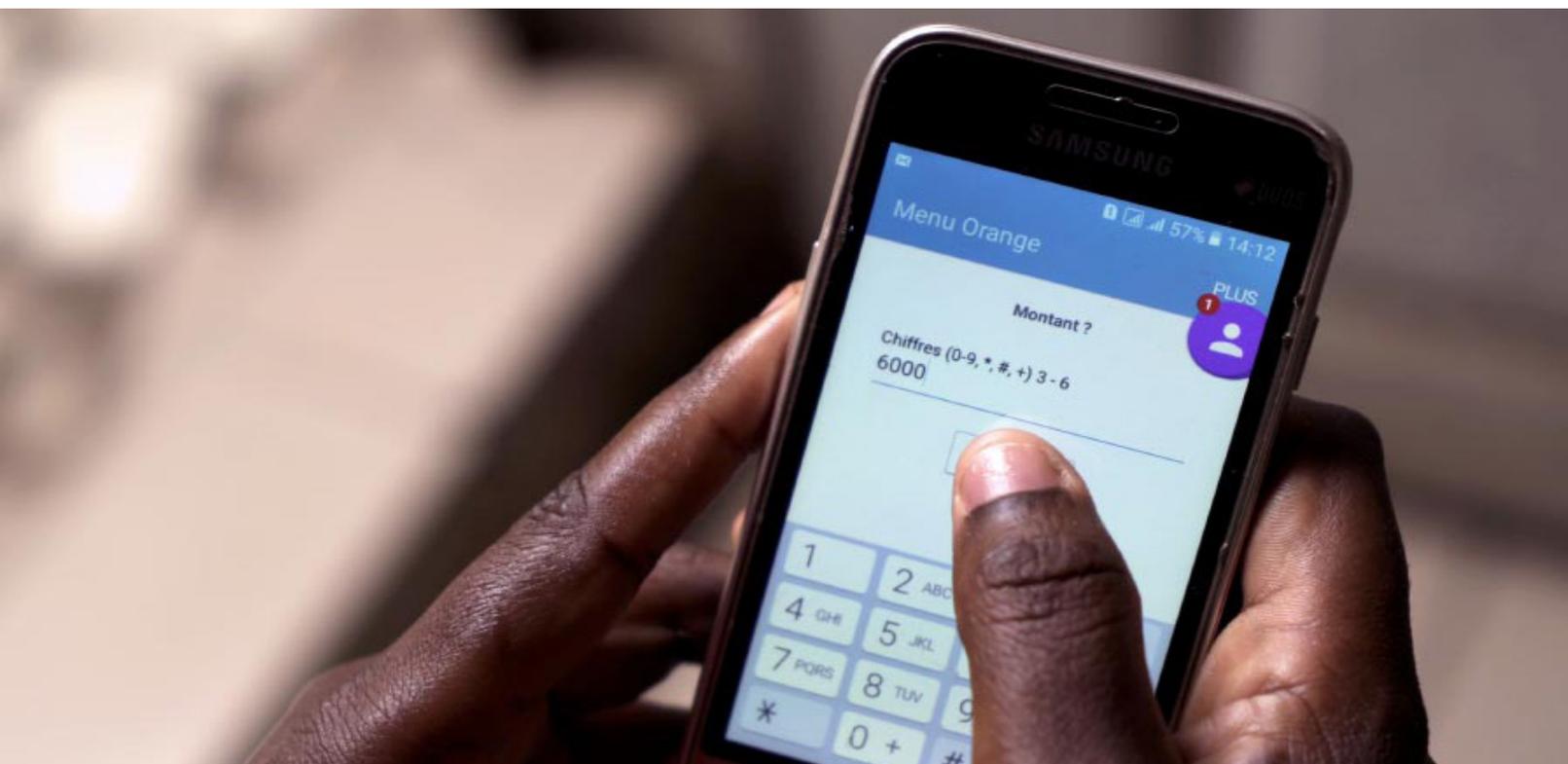
3-1-3 Développement des activités de Transfert d'Argent et de Change en Côte d'Ivoire

Le secteur du transfert d'argent est caractérisé par la présence des opérateurs tels Western Union, money gram, Ria, Small Word, Wari, etc. qui mènent des opérations en s'appuyant sur leur réseau d'agents.

L'ASTAC - CI a pour mission de renforcer les capacités de ses membres à travers des séminaires de formation sur la maîtrise des règlements en vigueur dans leur secteur d'activité. Elle défend et protège les intérêts de ses clients.

La contribution de l'Association des Sociétés de Transfert d'Argent et de Change en Côte d'Ivoire pour la promotion de l'Inclusion financière en 2019 et 2020 se présente comme suit :

- ◆ des campagnes d'information des membres par des rencontres périodiques sur la nécessité de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans ce secteur d'activité ont été réalisées en 2019.
- ◆ une formation des membres sur la LBC/FT pour l'assainissement du secteur faite en 2019;
- ◆ de multiples séances de travail avec la Société SERFIN pour étudier la faisabilité d'un produit de transfert d'argent à des coûts réduits qui sera certainement mis sur le marché dans le deuxième trimestre de 2020;
- ◆ le lancement d'un partenariat avec l'ONECI pour traiter de la sécurisation des transactions réalisé en 2019.



3.2. Promotion de la finance numérique

La digitalisation est une mesure transversale qui s'étend presque à tous les secteurs d'activités et contribue à améliorer les performances économiques dans divers domaines tels que : l'Administration publique, l'Agriculture, le Commerce, l'Education, l'Energie, les Impôts, les Produits financiers, etc.

L'objectif de cet axe est d'identifier les moyens d'accélération de l'inclusion financière à travers la numérisation des produits financiers pouvant contribuer à la globalisation financière. Définis comme le fait de développer des services financiers à l'aide de moyens de transaction électroniques, les services bancaires mobiles jouent un rôle de premier plan dans la promotion de l'inclusion financière des populations ivoiriennes.

La Côte d'Ivoire, qui est considérée comme le pays ayant l'économie la plus dynamique de l'espace UEMOA, entend être le fer de lance de la finance numérique de la sous-région.

Objectifs des actions de développement de la finance numérique en Côte d'Ivoire

- ◆ *améliorer l'infrastructure pour la fourniture des produits et services financiers numériques*
- ◆ *digitaliser les opérations financières dans les domaines clés de l'économie*
- ◆ *adapter et renforcer le cadre juridique en vue de favoriser l'accès des populations aux produits et services financiers*



3-2-1- État des lieux des initiatives de digitalisation

La finance numérique constitue une composante principale de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière qui a pour but de porter le taux d'inclusion financière de **40% en 2017 à 60% d'ici à 2024**.

Les récentes données issues de la base de données Global Findex de la Banque Mondiale et des études du CGAP sur la situation de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire, montrent que le niveau d'inclusion financière s'est accru du fait de l'offre de services financiers numériques, avec une évolution de la proportion de la population adulte possédant un compte, passant de 24% en 2014 à 34% en 2017.

Cependant, on relève environ 44% des adultes ivoiriens qui n'ont jamais eu recours aux services financiers formels ou informels. Ces chiffres sont d'autant plus élevés au niveau des couches de personnes socialement défavorisés et exclues, notamment les femmes, les personnes pauvres et les habitants des zones rurales.

Par ailleurs, l'essor de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication marqué par un taux de pénétration de la téléphonie mobile, de l'ordre de 86% en zone rurale, est une opportunité d'inclure cette frange de la population à travers la fourniture des services financiers numériques.

L'adhésion en 2018 de la Côte d'Ivoire à l'Alliance Better Than Cash (BTCA), agence des Nations Unies pour la vulgarisation des moyens de paiements digitaux, démontre une fois de plus, l'engagement du Gouvernement à accompagner les initiatives d'offres de services financiers numériques aux populations et porter ainsi, le taux de pénétration de la finance numérique à 60% en 2024.

La digitalisation connaît déjà un début de mise en œuvre avec les catégories d'acteurs que sont le Gouvernement, les Entreprises et les Particuliers. Des initiatives sont identifiées et se rapportent à la fois à la dématérialisation des procédures et à la digitalisation des flux financiers.

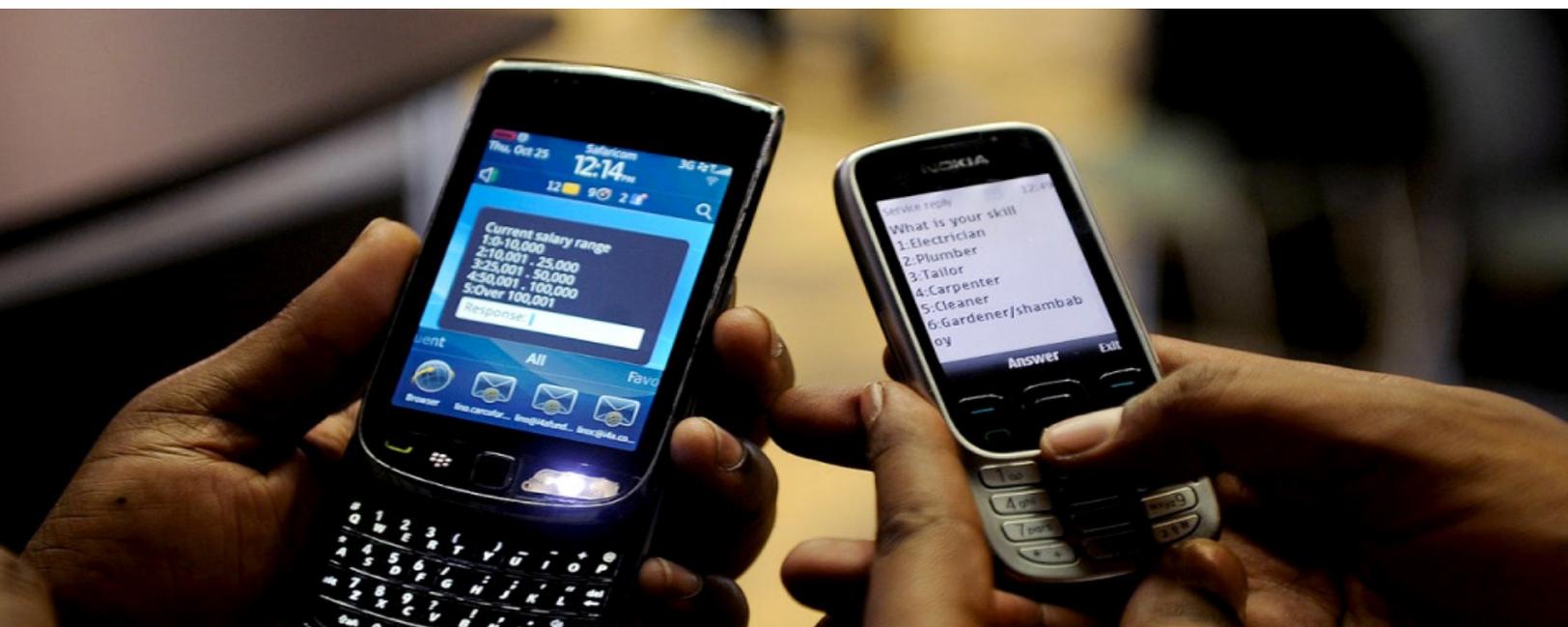


Tableau n°4 : Récapitulatif des initiatives de digitalisation

	Gouvernement	Entreprises	Particuliers
Gouvernement	G2G - Programme e-Gouvernement (<i>digitalisation des procédures</i>)	G2B - Les marchés publics (<i>digitalisation des procédures</i>) - Paiements des factures des fournisseurs du Gouvernement (<i>digitalisation en cours</i>)	G2P - Guichet électronique des documents administratifs (<i>digitalisation des procédures</i>) - Paiement des bourses d'études (<i>digitalisation en cours</i>) - Paiement des salaires des fonctionnaires (<i>digitalisation en place</i>) - Paiement des pensions des fonctionnaires (<i>digitalisation en cours</i>) - Paiement des bénéficiaires de la CNPS (<i>digitalisation en place</i>)
Entreprises	B2G - Paiement des Impôts (<i>digitalisation en place</i>) - Cotisations retraites (<i>digitalisation en cours</i>) - Cotisation d'assurance maladie et sécurité sociale (<i>digitalisation en cours</i>)	B2B - Paiements entre entreprises	B2P - Paiement des agriculteurs (<i>digitalisation en cours</i>) - Paiement des salariés (<i>digitalisation en cours</i>) - Salaires du privé (<i>digitalisation en cours</i>) - Primes, per diem, frais de mission des salariés (<i>digitalisation en cours</i>)
Particuliers	P2G - Paiement des frais scolaires au niveau national (secondaire, université) (<i>digitalisation en place</i>) - Inscription à certains concours d'Etat (<i>digitalisation en place</i>) - Taxes municipales et foncières (<i>digitalisation en cours</i>)	P2B - Paiements liés à des services d'entités privées (paiements factures eau, électricité, achat, etc.) (<i>digitalisation en place</i>) - Dépenses pour des biens et services (transport, etc.) - paiement marchand (<i>digitalisation en cours</i>)	P2P - Transferts d'argent nationaux et internationaux (<i>digitalisation en cours</i>)

Source : APIF

3-2-2-Le Système d'Information de la DGI

Le Système d'Information de la DGI est structuré autour de deux outils majeurs :

- le portail internet e-impôts dédié aux contribuables
- le SIGICI, système intégré de gestion des impôts de Côte d'Ivoire

a) Le e-impôts

Le portail e-impôts permet aujourd’hui à tous les contribuables ivoiriens assujettis à un régime normal d’imposition de réaliser toutes leurs obligations fiscales en ligne. Il n’est plus nécessaire de se déplacer dans les centres des impôts car l’ensemble des services a été mis en ligne.



Les démarches pour les contribuables sont facilitées. Les statistiques révèlent qu’il y a en moyenne plus de **20 000 connexions au portail par mois**. Les dispositions sont en train d’être prises pour que tous les contribuables au régime normal d’imposition utilisent désormais exclusivement e-impôts.

b) Le Système Intégré de Gestion des Impôts en Côte d’Ivoire (SIGICI)

En complément du portail e-impôts, il a été mis en place au premier trimestre 2019, le Système Intégré de Gestion des Impôts en Côte d’Ivoire en abrégé SIGICI. Le SIGICI est désormais le nouvel outil de travail des agents de la DGI. Cette digitalisation a été possible grâce aux technologies modernes du « **Big Data** » et de l’Intelligence Artificielle pour permettre une amélioration des recettes.

Toutes les données sont centralisées dans une base de données unique et en temps réel, la situation d’un contribuable peut être connue. Ainsi, les Services sont alertés en fonction de règles métiers qui ont été mises en place.

Le Système a été déployé avec succès au sein de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et de la Direction des Moyennes Entreprises (DME). Il est envisagé de déployer l’application dans les Directions Régionales sur l’ensemble du territoire.

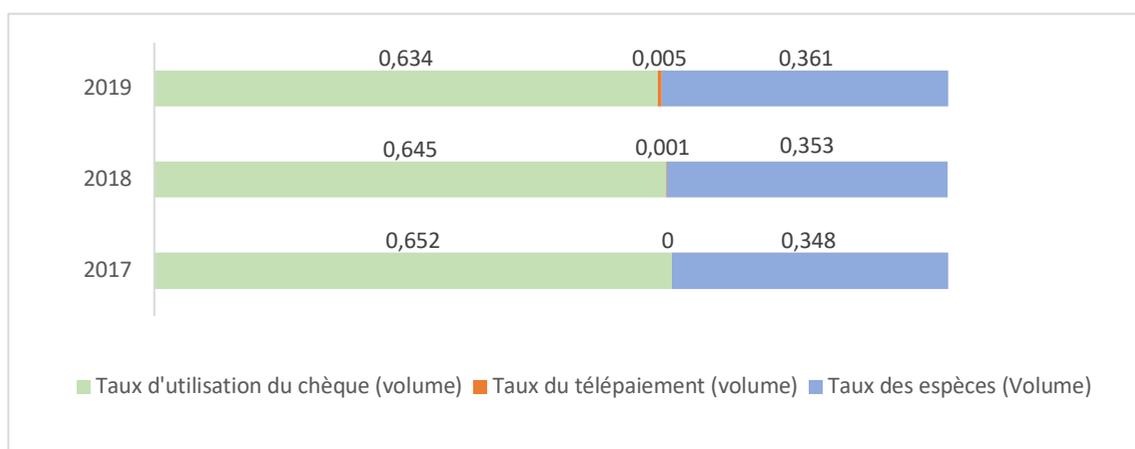
c) Les nouvelles fonctionnalités des télé-procédures (e-impôts) mises en œuvre par la Direction Générale des Impôts en 2019.

la mise en production de nouveaux formulaires relatifs aux entreprises pétrolières et minières, au paiement de l’impôt foncier par anticipation, à l’état trimestriel des importations, aux achats locaux et aux ventes aux revendeurs en l’état, à la patente transport en ligne, à la patente par anticipation, aux déclarations de l’impôt synthétique :

- ◆ la possibilité d’ajout pour les contribuables de plusieurs fichiers XML afin d’éviter des fichiers uniques comportant plusieurs milliers de lignes, trop lourds à télécharger ;
- ◆ la prise en compte du télépaiement partiel sur e-impôts et du paiement des pénalités en ligne sur e-impôts ;

- ◆ la génération des attestations de retenue par les contribuables ;
- ◆ la demande de remboursement de crédit TVA en ligne.

Graphique n°2 : Statistiques relatives aux nombres d'utilisateurs, aux montants des impôts payés sur les 3 dernières années



Source : DGI/APIF

Le mode de paiement par chèque demeure plus important et représentant 63,4% en 2019 contre 65,2% en 2017, soit une légère baisse sur la période. En revanche, l'utilisation de l'espèce connaît une légère hausse passant de 34,8% en 2017 à 36,1% en 2019. S'agissant du télépaiement, il demeure faible avec un début d'utilisation atteignant 0,5% en 2019.

Tableau n°3 : DGI Mobile

DGI MOBILE	2017	2018	2019
Nombre de paiements par Mobile	19	1 868	990
Taux d'utilisation du mobile par rapport au nombre total de paiement	0,00%	1,00%	0,50%
Montants des paiements par Mobile (millions)	0,2	94, 4	106, 2
Nombre de contribuables ayant effectué des paiements par Mobile	11	1 119	1 042

Source : DGI

3-2-3- Mise en place de la plateforme de paiement en ligne des actes consulaires

Dans le cadre de la modernisation de l'Administration publique, les autorités ivoiriennes ont adopté et déployé un projet de paiement électronique des frais afférents aux actes consulaires, dans toutes les Missions Diplomatiques et Consulaires de Côte d'Ivoire. Pour ce faire, une plateforme de paiement en ligne de ces frais a été élaborée par la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Cette démarche de collecte électronique des droits de chancellerie s'inscrit dans le processus de digitalisation de l'administration ivoirienne.

Ce dispositif met en place des modes opératoires dématérialisés en s'appuyant sur des outils variés comme les sites internet et des logiciels métiers afin de faciliter l'obtention de documents administratifs à distance par les ivoiriens de la diaspora.

De façon spécifique il permet d'assurer la transparence et la traçabilité des fonds, de renforcer l'efficacité et la sécurité des paiements, de percevoir les droits de chancellerie sans intermédiaire, ce qui aura pour avantage considérable d'accroître les recettes des postes diplomatiques et consulaires et leur disponibilité en temps réel.

Il a été déployé à ce jour dans vingt-deux **(22) ambassades en Amérique, en Europe et en Asie** et devrait s'étendre progressivement à bien d'autres régions.

3-2-4 Développement du e-commerce

La Poste de Côte d'Ivoire participe au projet e-com@Africa ²et celui de l'adressage des rues.

En ce qui concerne l'adressage des rues, une étude de faisabilité a été déjà faite et les conclusions contenues dans un rapport provisoire délivré depuis le 10 avril 2018 ont été transmises au Ministère de l'Intérieur pour validation. Il y a eu également la mise en place d'un groupe de consultants pour réaliser un répertoire des toponymes et des odonymes. La Poste est membre du comité de pilotage de ce projet en qualité de représentant du MENUP.

En ce qui concerne le projet E-com@Africa, pour lequel la Poste de Côte d'Ivoire a été sélectionnée afin d'abriter la plateforme, il vise à encourager la mise en place de hubs en Afrique pour faciliter le commerce électronique. Ce projet mis en œuvre par l'UPU implique six (06) pays dont la Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'Ouest ; la Tunisie et le Maroc pour l'Afrique du Nord/Maghreb ; le Cameroun pour l'Afrique Centrale ; le Kenya pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Sud pour l'Afrique Australe.

3-2-5- Initiatives de digitalisation avec Visa

Le gouvernement dans ses efforts d'améliorer l'accès aux produits et services financiers des populations s'est engagé dans une dynamique de coopération avec Visa afin de digitaliser les systèmes de paiement. Cette coopération vise entre autres les actions suivantes :

²l'initiative Ecom@Africa vise à assurer le développement du commerce électronique via le réseau postal africain, en donnant aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises un meilleur accès aux marchés locaux et internationaux grâce à la simplification des procédures d'importation et d'exportation



Numérisation du flux de monnaie fiduciaire circulant dans la chaîne de valeur du café, du cacao et de la noix de cajou



Transformation du mode de versement des bourses d'études et de certains salaires spécifiques des agents de l'administration



Education financière des populations



Principales actions menées par VISA dans le cadre du MoU :

Carte Prépayée MUGEFCI visa
conversion de toutes les cartes d'adhérents MUGEFCI dans le but de faciliter le remboursement des frais médicaux à ses adhérents et ainsi éviter les files d'attentes dans ses agences.

documents. ci
 plateforme en ligne de la Poste de Côte d'Ivoire pour la commande et paiement en ligne de certains documents administratifs délivrés par les administrations publiques (extraits de naissance, casier judiciaire, acte de décès, etc.).

sanlishop.ci
 site en ligne de la Poste de Côte d'Ivoire pour la promotion de l'artisanat "Made In Côte d'Ivoire"

3-2-6- Développement des fintechs

La FINTECH est un acronyme qui combine les termes « finance » et « technologie ». Elle désigne la finance technologique ou une Start-up innovante qui utilise la technologie pour repenser les services financiers.



En Côte d'Ivoire, le secteur d'activités des fintechs est en plein essor avec plus d'une vingtaine de start-ups qui interviennent dans le secteur financier. Les nouvelles solutions technologiques développées par les fintechs permettent aux prestataires de services financiers tels que les banques, les assurances et les systèmes financiers décentralisés d'étendre leur marché et d'améliorer leur efficacité opérationnelle. A travers les solutions technologiques, les fintechs rendent la finance plus simple et plus accessible, en proposant des services de meilleure qualité et à moindre coût.

Plateformes d'échanges et de développements de Fintech

GOTIC : Le Groupement des Opérateurs des Technologies de l'Information et de la Communication) a partagé l'expérience et les ambitions de GOTIC. Des acteurs clés de la Fintech en Côte d'Ivoire se sont donné rendez-vous dans le mois de septembre 2019 à la villa weblogy, sise à Cocody Ambassade, pour la première édition de Abidjan-Fintech-Afterwork. L'objectif de cette importante rencontre, a été de jeter les bases d'une plateforme Fintech ivoirienne pour discuter des enjeux et perspectives du secteur.

La Fondation jeunesse numérique : La Fondation Jeunesse Numérique a été mise en place en 2016 par le MENUP. La Fondation accompagne les jeunes entrepreneurs dans le domaine des TIC et les aide à mettre en place des entreprises viables. Elle organise chaque année, l'évènement-signature « inside the start-up », qui a pour but la promotion des Start-ups et le Networking dans une ambiance conviviale.

Africa FinTech Forum : Dans le cadre du développement des fintechs, la structure mène des activités qui consistent à : bâtir pour l'Afrique un écosystème Fintech reposant sur le transfert de compétences et le partage de connaissances ; susciter le partage des opportunités d'affaires entre les acteurs et établir des ponts de collaboration entre les acteurs de l'écosystème africain et international et de ; développer et accompagner des centres d'innovation et d'expérimentation pour tester et accélérer les technologies ayant un impact.

Quelques Initiatives FINTECH

Nom de la structure	Nom du projet	Activité principale
 Office Tél : +225 21 75 71 00 - Fax : +225 21 25 97 Site web : www.sotra.ci - E-mail : info@sotra.ci		La carte prépayée SOTRA est destinée à tous ses clients et donne accès à tous les services de la SOTRA (monbus, express, bateau-bus, wibus...)
	E-Warren	E-warren est la digitalisation des moyens de paiement dans les transports urbains communément appelés « Warren ». C'est une solution de paiement électronique permettant aux clients des véhicules de transport commun de payer les frais de transport au moyen d'un portefeuille électronique. Cette technologie réduit et même évite les problèmes de monnaie.
	Ecobank Pay	Ecobank Pay est une la solution de paiement d'Ecobank disponible dans les Taxis Ivoire. Elle permet aux usagers de régler leurs courses d'une façon simple et pratique en scannant le code QR présenté par le chauffeur de taxi. Le service Ecobank Pay est également disponible pour tous types de commerçants sur l'ensemble du territoire national.
		YUP est le portemonnaie électronique distribué par la société YUP COTE D'IVOIRE, filiale du groupe Société Générale. Le Wallet YUP permet à son utilisateur de bénéficier de multiples services transactionnels et de services de type financier tels que l'approvisionnement de son wallet depuis son compte bancaire ; le transfert d'argent à des clients non bancaires depuis son wallet.
	S-Cash Payment	S-Cash Payment est le 1er compte mobile alternatif pour particuliers et micro-entrepreneurs à faibles revenus. Un service bancaire intelligent permettant de combiner la nano-épargne, le nano-crédit et les moyens de paiement modernes de manière économique
	Services financiers via WhatsApp	Wari ouvre l'accès à ses services financiers via WhatsApp. Sur WhatsApp, les clients Wari pourront facilement demander l'accès aux services fréquemment utilisés et demander le lancement d'opérations financières comprenant l'ouverture d'un compte, le solde, l'envoi et la réception d'argent et, entre autres, le paiement de factures

Nom de la structure	Nom du projet	Activité principale
DJOGANA		La compagnie DJOGANA a développé et mis en place une plateforme de services intégrée à la fois bancaire, monétique et de paiement appelée « Far-Far ». La plateforme FarFar a été conçue pour permettre aux entreprises d'offrir des moyens de paiement et des services afin de capter les flux financiers de tous les secteurs économiques, et surtout ceux du secteur informel, par le biais de comptes prépayés. Des organisations coopératives et des SFD utilisent Far-Far pour offrir des services digitaux à leurs clients et membres.
JULAYA	Julaya	Nouvelle application financière dénommée Julaya. Appelée « commerce » en bambara. Elle permet de faciliter les opérations financières internationales. Julaya est un compte digital des entreprises ivoiriennes conçu pour les indépendants, TPE, PME. Julaya permet de centraliser tous les services financiers dont vous avez besoin dans un seul compte.
	Panelys Cash Visa	Plateforme interopérable qui intègre les trois principaux opérateurs de Mobile Money en Côte d'Ivoire. Le système permet de recharger sa carte Panelys Cash Visa via Mobile Money et d'effectuer des transferts d'argent dans tous les GAB Visa sur le plan national comme à l'international.
	QuickCash	Entreprise spécialisée dans le paiement électronique, notamment le transfert d'argent ayant pour cible principale le monde rural. Elle propose des produits tels que Cash à Cash qui permet de transférer de l'argent classique d'une personne physique à une autre personne physique, et Cash à Compte conçu pour les migrants, qui permet de transférer de l'argent directement sur un compte bancaire d'origine, à partir du réseau QuickCash.
	Xikka	Xikka offre un porte-monnaie électronique à toute personne disposant d'un numéro de téléphone mobile. Il favorise les transactions financières des populations par les transferts d'argent, paiement de facture et rechargement. Toutes les transactions sont notifiées par SMS, mais également par email.
	Messenka	Messenka est un chabot, un robot intelligent travaillant dans le domaine des transactions financières. Il met à la disposition des clients un compte virtuel qui peut être approvisionné à tout moment, par Mobile Money ou encore depuis un compte Ecobank Xpress, Smart cash ou une carte Visa. Il permet d'effectuer les opérations de Mobile Money, de paiement marchand, scolarité, facture, et de rechargement de carte prépayée.

3.3. Protection des clients et éducation financière

Aux nombres des leviers permettant d'améliorer l'inclusion financière des populations figure l'éducation financière. C'est à ce juste titre que la SNIF prévoit un axe consacré à la protection des clients et l'éducation financière avec pour objectifs : (i) de renforcer la confiance des clients sur le marché financier ; (ii) de doter celles-ci de capacité financière afin de prendre des décisions financières fondées et responsables ; (iii) de veiller à la fourniture de services financiers de qualité, compétitifs diversifiés et adaptés aux besoins des utilisateurs.

3-3-1- Le Programme National Education Financière (PNEF)

Dans le cadre des actions relatives à cet axe, il est prévu l'élaboration d'un Programme National d'Education Financière avec pour objectif général : fournir un cadre pour la mise en œuvre d'une approche coordonnée, ciblée et de qualité qui optimisera les ressources et exploitera au mieux les expertises existantes au niveau de toutes les parties prenantes (secteur financier, éducation nationale, société civile) sur un horizon de cinq (5) ans.

Les activités sur l'éducation financière et la protection des clients au cours de l'année 2019 s'articulent autour des cinq (05) points suivants :

- Atelier d'élaboration du PNEF avec l'appui de la banque mondiale
- Atelier d'orientation sur l'intégration de l'éducation financière et social dans les curricula
- Rencontre des acteurs de l'éducation financière en Côte d'Ivoire
- Mission de Benchmark de la BCEAO

- **Principales actions menées**

- ✓ *Atelier d'élaboration du PNEF*

Le processus d'élaboration du Programme National d'Education Financière a débuté par une mission de diagnostic réalisée en juillet 2018 avec l'appui de la Banque Mondiale. Cette mission de diagnostic a révélé l'existence d'initiatives en matière d'éducation financière. Celles-ci en nombre très limité et de faible porté émanent tant du secteur public (PEF du Ministère en charge de l'éducation Nationale) que du secteur privé (ONG, EME, Banque, SFD). Aussi, elles se heurtent souvent à une difficulté de mise en œuvre et de diffusion (parfois à l'état de projets) faute de budgets et d'expertise suffisantes.

Suite à cette mission de diagnostic, les parties prenantes de l'éducation financière en Côte d'Ivoire ont participé à un atelier d'élaboration du Programme National d'Education Financière (PNEF). A cet atelier, les orientations dudit programme ont été déclinées à travers la définition de la vision, des objectifs, des résultats, des populations cibles et du plan d'actions.

Ce programme a par la suite été finalisé et adopté par le groupe de travail.

✓ Atelier d'orientation sur l'intégration de l'éducation financière et social dans les curricula

Le PNEF prévoit dans le cadre de ces activités, l'intégration de l'éducation financière dans les programmes scolaires et universitaires. Aussi afin de mieux définir l'approche pour cette intégration, un atelier d'orientation a été organisé par le Ministère en charges de l'éducation sous l'égide l'APIF les mercredi 24 et jeudi 25 avril 2019.

Cet atelier qui avait pour objectif de jeter les bases de l'intégration de l'éducation sociale et financière dans les curricula du système éducatif ivoirien a permis une meilleure connaissance :

- des modèles d'intégration de l'éducation sociale et financière dans plusieurs pays sont connus ;
- de la stratégie et la méthodologie de mise en œuvre de l'éducation sociale et financière sont connues et maîtrisées ;
- du processus d'élaboration du programme est connu ;
- des méthodes d'apprentissage, les techniques pédagogiques et les supports pédagogiques sont identifiés.

✓ Rencontre des acteurs de l'éducation financière en Côte d'Ivoire

Outre ces rencontres mensuelles, le groupe de travail a convié les acteurs de l'éducation financière de la Côte d'Ivoire afin de porter à leur connaissance l'existence d'un programme fédérateurs de l'ensemble des initiatives en matière d'éducation financière. Aussi, ces acteurs ont marqué leur volonté de jouer pleinement le rôle qui leur sera dévolu dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Dans cette même veine le PNEF a été partagé avec ces acteurs en vue de recueillir leurs différentes observations.

✓ Mission de Benchmark de la BCEAO

Une mission de la BCEAO s'est tenue du 15 au 17 Juillet 2019 avec la participation de douze (12) membres dont deux (2) de la BCEAO et 10 représentants des CNSMO. Cette mission s'inscrivait dans le cadre d'un benchmark et d'un renforcement des capacités des agents de la BCEAO et des membres des CNSMO en vue de l'élaboration d'un programme régional d'éducation financière. Aux termes de cette mission, des recommandations à l'endroit de la BCEAO ont été formulées, elles portent sur :

- ◆ la mise en place d'un mécanisme fonctionnel de coordination entre la BCEAO et les Structures-pays chargées de la mise en œuvre des stratégies nationales d'éducation et d'inclusion financière ;
- ◆ l'élaboration d'un compendium des spécialistes en éducation sociale et financière dans l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA ;
- ◆ la création d'une plate-forme d'échanges des bonnes pratiques entre les pays des Etats membres de l'UEOMA et renforcer la collaboration entre les pays ;

3-3-2- Autres activités

Parallèlement aux activités d'élaboration du PNEF, des initiatives ont été menées par des acteurs dont celles du PEF du MENETFP.

Il convient toutefois d'indiquer que dans le souci de mieux coordonner les actions en matière d'éducation financière et d'atteindre une cible plus importante, le PEF a été défini comme l'une des composantes du PNEF.

3-3-2-1- Le Programme d'Education Financière (PEF)

✓ Un programme en faveur de la communauté éducative

Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle met en œuvre depuis 2012 le PEF en faveur *des acteurs du milieu éducatif*.

Le PEF est une expression de la politique sociale et du bien-être de la Ministre de l'Education Nationale en faveur de la communauté éducative.

Le but principal du Programme est de donner une réponse durable aux problèmes d'endettement massif et de surendettement qui menacent non seulement la quiétude de bon nombre d'agents mais également l'avenir scolaire de plusieurs milliers d'enfants.

Véritable innovation dans le système éducatif ivoirien, la logique d'intervention du PEF, est d'inculquer les connaissances et compétences requises et de donner la confiance nécessaire aux cibles pour leur permettre d'adopter de bonnes pratiques en matière de gestion financière.

Il offre ainsi aux bénéficiaires, l'opportunité de se familiariser aux outils élémentaires de la gestion de la finance de base. Il contribue ainsi à augmenter leurs connaissances en ce qui a trait au système bancaire, au budget, à l'utilisation du crédit et à l'épargne. Le programme les sensibilise également sur les nouveaux moyens de paiement, la protection des données personnelles et la consommation responsable des produits financiers et non financiers.



Tableau n°5: Point des activités réalisées en 2019 du PEF

Périodes	Activités réalisées	Cibles	Nombre de bénéficiaires
21 décembre 2018 à avril 2019	Mise en œuvre du projet de Club Epargne Jeunes au Lycée Classique d'Abidjan	Elèves	415
03 mars au 23 juillet 2019	Campagnes de sensibilisation et d'informations financières dans 22 villes du pays avec VISA	COGES	3 174
		Enseignants	200
		Elèves-maîtres des CAFOP	2 466
		Producteurs agricoles, commerçants et associations	3 344
08 au 12 juillet 2019	Atelier de formation de formateurs et de facilitateurs – Programme Cocoa for Good de HERSHEY et TRECC	Jeunes des communautés de culture du cacao	25
27 juillet 2019	Formation en présentiel par vidéo conférence du personnel de MTN Côte d'Ivoire	Agents	218
Octobre et juillet 2019	Organisation de deux sessions de formation en éducation financière des acteurs clés des PME avec la CGECI	Acteurs clés des PME	300
TOTAL DE BENEFICIAIRES			10 042

Source : PEF / MENETFP

✓ Formation en ligne et statistiques 2019

Pour un accès plus large des populations à l'éducation financière, le PEF a collaboré avec la FinTech Devlogy pour une digitalisation de contenus en éducation financière. Ainsi, la possibilité d'élaborer, de contrôler et de suivre un budget avec l'assistance d'un Chat box et de participer à des tests de connaissances sur les finances personnelles sont disponibles et offertes aux populations en ligne sur la plateforme **MESSENKA**.

Les statistiques indiquent que **18 000 participations** ont été enregistrées pour les Quiz avec en majorité des jeunes de 17 ans à 35 ans et **1500 personnes (jeunes et adultes)** ont utilisé le Chat box pour élaborer un budget personnel. Notons que ces chiffres ont été atteints sans une véritable communication autour de la plateforme. Les réseaux sociaux et notamment FaceBook ont été le seul canal d'information.

Les performances réalisées par le PEF en 2019 sont le fruit d'un partenariat avec les PTFs, notamment VISA, Aflatoun International, Hershey et TRECC.

3-3-2-2- Campagnes de promotion de la bancarisation et des systèmes et moyens de paiement

Les initiatives en matière de promotion de la bancarisation et des systèmes et moyens de paiement présentés dans cette section concernent celles de la Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures (DECFinEx).

La DECFinEx de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique organise depuis trois (3) ans la sensibilisation sur la promotion de la bancarisation. Dans cette optique, une mission de sensibilisation a été organisée du 30 septembre au 4 octobre 2019 dans les régions du Lôh Djiboua et du Poro, respectivement à Divo et Korhogo. L'objectif visé par la campagne est le taux de bancarisation par région.

Ladite mission fait suite à la mission de prospection qui s'est déroulée du 16 au 21 septembre 2019 dans ces deux régions. Elle a porté sur l'organisation pratique des activités à mener lors de la semaine consacrée à la sensibilisation. Il s'agit de l'animation de deux (02) marchés de la ville de Korhogo et de la tenue d'un panel suivi de visite de stands animés par les banques, les SFD et les EME dans les deux villes en une journée.

Tableau n°6 : Quelques statistiques du secteur bancaire à fin septembre 2019

Données au 30 septembre 2019

Nombre d'agences	695
Nombre de DAB/GAB	1 077
Encours des dépôts*	8 784
* En milliards de FCFA	

Source : DECFinEx

3.4 : Réglementation et Politique fiscale

L'objectif de cet axe stratégique de la SNIF est d'une part, de veiller à la fourniture de services de qualité, compétitifs, diversifiés et adaptés aux besoins des utilisateurs et du marché, et d'autre part, de sensibiliser les consommateurs sur les avantages offerts par ce canal de transaction commerciale et les réflexes à développer pour en faire un bon usage

3-4-1- Loi modifiant la réglementation des systèmes financiers décentralisés

Le projet de loi modifie l'**ordonnance N°2011-367 du 03 Novembre 2011** portant réglementation des SFD afin de prendre en compte la finance islamique et garantir aux populations une large gamme de produits et services financiers. Il vise à :

- améliorer les stratégies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en faveur de l'inclusion financière ;
- promouvoir des services financiers variés et adaptés aux besoins des populations ;
- permettre à une part croissante des ménages et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) d'accéder à une gamme de services financiers à coût raisonnable ;
- promouvoir l'équité et repose sur trois principes fondamentaux (éviter les taux usuraires, éviter la spéculation et éviter que les ressources de la Finance Islamique financent les activités illicites).

3-4-2- Ajustement du cadre légal de la micro-assurance

La Direction des Assurances (DA) a conduit des initiatives relatives aux ajustements du cadre légal général de la micro-assurance. Le 12 septembre 2019, un atelier a été organisé sur l'instauration d'une fiscalité incitative pour la micro-assurance.

Au terme des travaux, il a été retenu entre autres, d'envisager l'élaboration d'un avant-projet de texte portant exonération des opérations de micro-assurance. Un comité de suivi a été mis en place en vue de faire des propositions.



IV- EVOLUTION DE L'INCLUSION FINANCIERE



IV- EVOLUTION DE L'INCLUSION FINANCIERE

La mesure de l'évolution de l'inclusion financière pose des défis sur les sources des données. La mobilisation de données en provenance des institutions financières, c'est-à-dire du côté de l'offre de produits et services financiers, qui ont l'avantage d'être peu coûteuse ne fournissent pas d'informations sur les expériences des clients, ni sur les besoins des non-consommateurs révélés lors des enquêtes auprès des ménages et des individus, c'est-à-dire des données en provenance du côté de la demande de produits et service financiers qui sont coûteuses.

Aussi, l'objectif de 60 % du taux d'inclusion financière que vise la SNIF est basé sur une situation de référence évaluée à partir des données en provenance de la demande³. Cependant, le suivi périodique se fera à travers des données provenant de l'offre.

L'ensemble des indicateurs de suivi de l'inclusion financière retenus dans le cadre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière porte sur trois dimensions⁴ fondamentales de l'inclusion financière à savoir : *l'accès, l'utilisation et la qualité* des services financiers. Ces dimensions sont déclinées pour les principaux secteurs d'activités de l'inclusion financière à savoir les Banques⁵ ; les SFDs et les EMEs.

Par ailleurs, l'analyse ci-dessous portera d'une part sur les dimensions accès et utilisation des services financiers faute de disponibilité de données sur la dimension qualité et d'autre part elle portera sur les données provenant des acteurs de l'offre de produits et services financiers.

4.1 Evolution des indicateurs d'accès aux services financiers

En Côte d'Ivoire quatre **(04) indicateurs principaux** déclinés en (20) vingt sous indicateurs servent à mesurer le niveau de l'accès des populations aux services financiers. Cependant, dans le cadre de ce rapport *deux indicateurs principaux seront analysés faute de disponibilité de données sur les autres indicateurs.*

- **Le nombre de points d'accès aux services financiers formels**

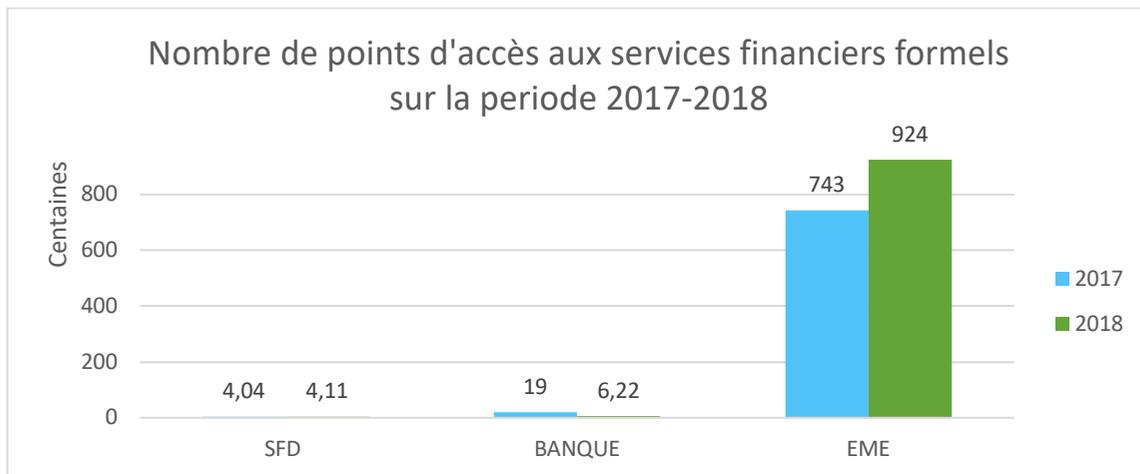
Le nombre de points d'accès aux services financiers formels est une métrique qui agrège tous les points de services permettant de faire une transaction financière auprès d'un fournisseur de services financiers formels (paiement, transfert, dépôt, retrait, etc.). Il connaît une hausse de 12 points passant de **76 270 points d'accès en 2017 à 93 478 points d'accès en 2018**. Cette évolution s'explique d'une part par l'évolution du nombre de fournisseurs de services et produits financiers et l'expansion de l'adoption des comptes de monnaie électronique (les comptes mobiles money).

³ Données du Global Findex

⁴ Voir Annexe 1

⁵ Il s'agit des banques et Établissements financiers

Graphique n°3 : Nombre de points d'accès aux services financiers formels

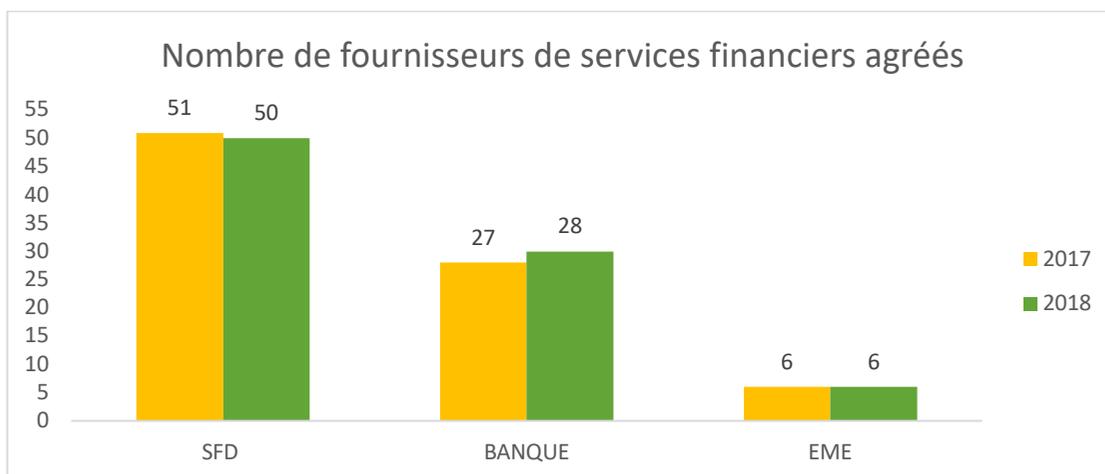


Source : BCEAO/DRSSFD/APIF

- **Nombre de fournisseurs de services financiers agréés**

Le nombre de fournisseurs de services financiers agréés enregistre sur la période une hausse de 1 point. Cette faible évolution s'explique par les mesures d'assainissement du secteur de la microfinance (retrait d'agrément à trois (03) SFD et entrée de trois (03) nouveaux SFD en 2017 puis retrait à (01) un SFD en 2018.)

Graphique n°4 : Nombre de fournisseurs de services financiers agréés



Source : BCEAO/DRSSFD/APIF

Toutefois, l'année 2019 a été marquée par l'octroi d'agrément à deux nouvelles banques qui sont en phase d'opérationnalisation à savoir **MANSA BANK** et **ORANGE BANK**.

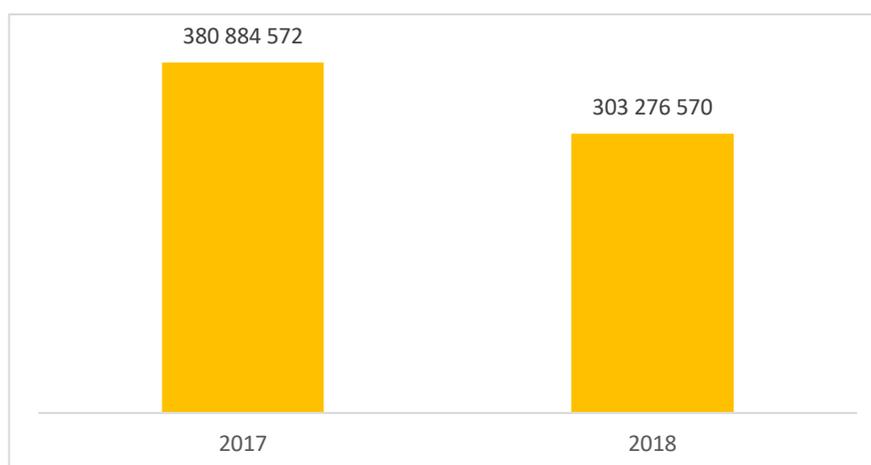
4.2 Evolution des indicateurs d'utilisation des services financiers

Outre l'aspect accès aux produits et services financiers, l'utilisation de ces produits constitue l'une des dimensions fondamentales essentielle de l'inclusion financière. Dans le cadre des indicateurs de suivi de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire cinq **(05) indicateurs** sont retenus pour appréhender cette dimension. Cependant deux **(02) indicateurs** feront l'objet d'analyse.

- **Le nombre de transactions par téléphonie mobile**

Cet indicateur recense le nombre de transactions effectuées à partir d'un compte de monnaie électronique. Sur la période 2017-2018, il enregistre une baisse de 20 points. Cette baisse pourrait être expliquée par le ralentissement de la croissance du parc des abonnés de la téléphonie mobile. En effet, de **32,6 millions en mars 2018**, le nombre d'abonnés est passé à **34,1 millions en juin**, avant de décliner à **33,3 millions à la fin du troisième trimestre** ; soit un taux d'évolution de **-2,37%** entre juin et septembre.

Graphique n°5 : Nombre de transactions par téléphonie mobile

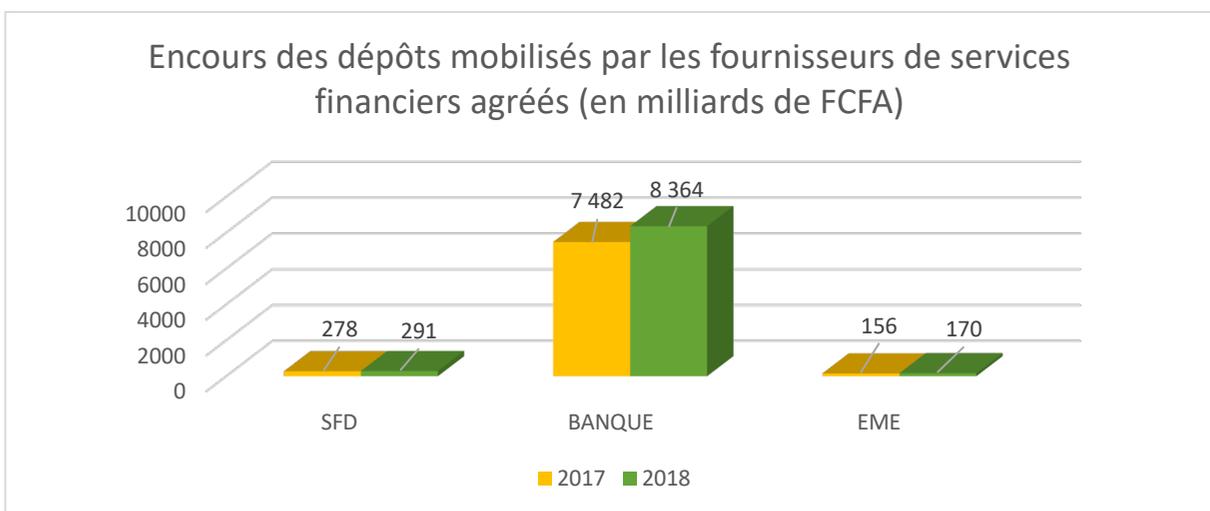


Source : BCEAO/DRSSFD/APIF

- **L'encours des dépôts mobilisés par les fournisseurs de services financiers agréés (en milliards de FCFA)**

L'encours des dépôts mobilisés par les fournisseurs de services financiers agréés correspond à la valeur de tous les dépôts sur les comptes ouverts au sein des fournisseurs de services financier. Cet indicateur a connu une augmentation de 11 points avec un encours de **7 917 milliards de F CFA en 2017 et 8 826 milliards de F CFA en 2018**. Cette évolution est partagée par les trois secteurs Banques, SFD et EME avec des croissances respectives de 4,7% pour les banques, 11,8% pour les SFD et 8,97% pour le secteur des EMEs.

Graphique n°6 : Encours des dépôts mobilisés par les fournisseurs de services financiers agréés (en milliards de FCFA)



Source : BCEAO/DRSSFD/APIF

En somme sur la période 2017-2018, il ressort de l'analyse des indicateurs une nette amélioration des indicateurs relatifs à l'accès. Celle-ci porte sur une croissance **de 22% du nombre de points d'accès** aux services financiers formels. Cette croissance s'est accompagnée d'une faible utilisation des produits et services financiers formels comme le montre la baisse du nombre de transaction par téléphonie mobile qui est passé de **380 884 572 à 303 276 570 soit une baisse de 20%**. Il est à noter une augmentation de **11% de l'encours des dépôts mobilisés** par les fournisseurs de services financiers agréés.

Toutes ces évolutions en l'occurrence celle liée à l'accès aux produits et services témoignent d'une bonne perspective pour l'inclusion financière qui aurait pu être captée avec la disponibilité des données sur les sous indicateurs. Aussi, cette indisponibilité demeure un défi à relever pour un meilleur suivi des avancées réalisées en matière d'inclusion financière des populations.

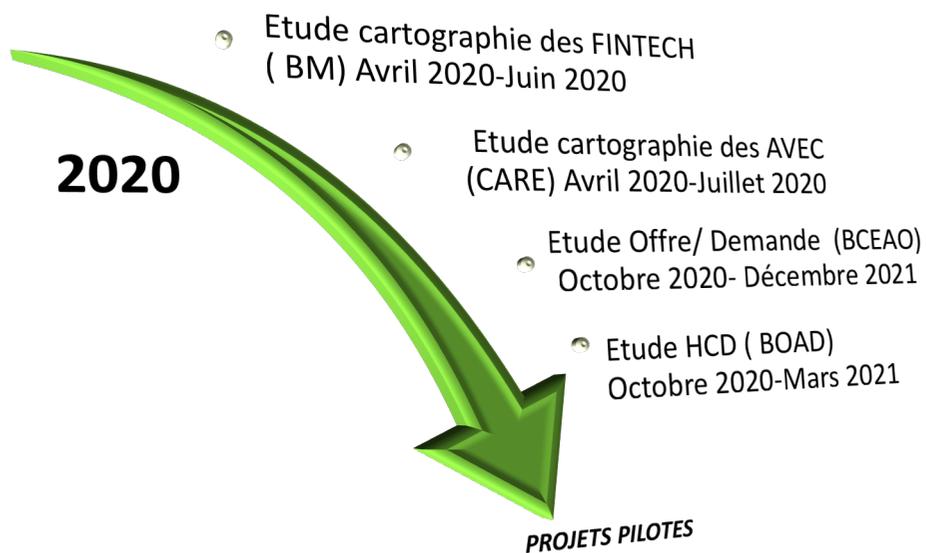
Par ailleurs l'APIF-CI s'est engagée à la mise en place de la base de données de l'inclusion financière avec l'appui Financier de la Banque Mondiale. Cette base de données en cours de

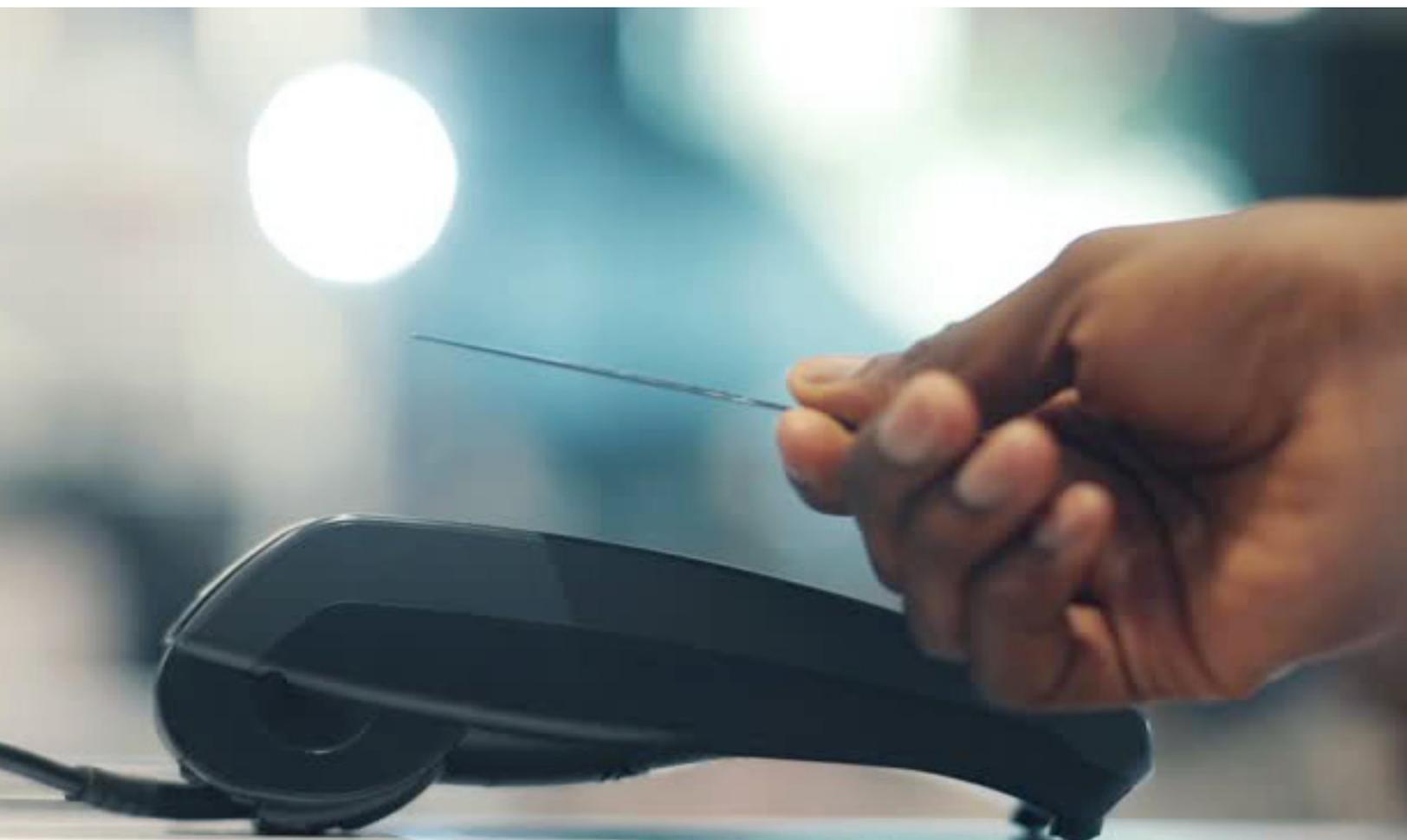
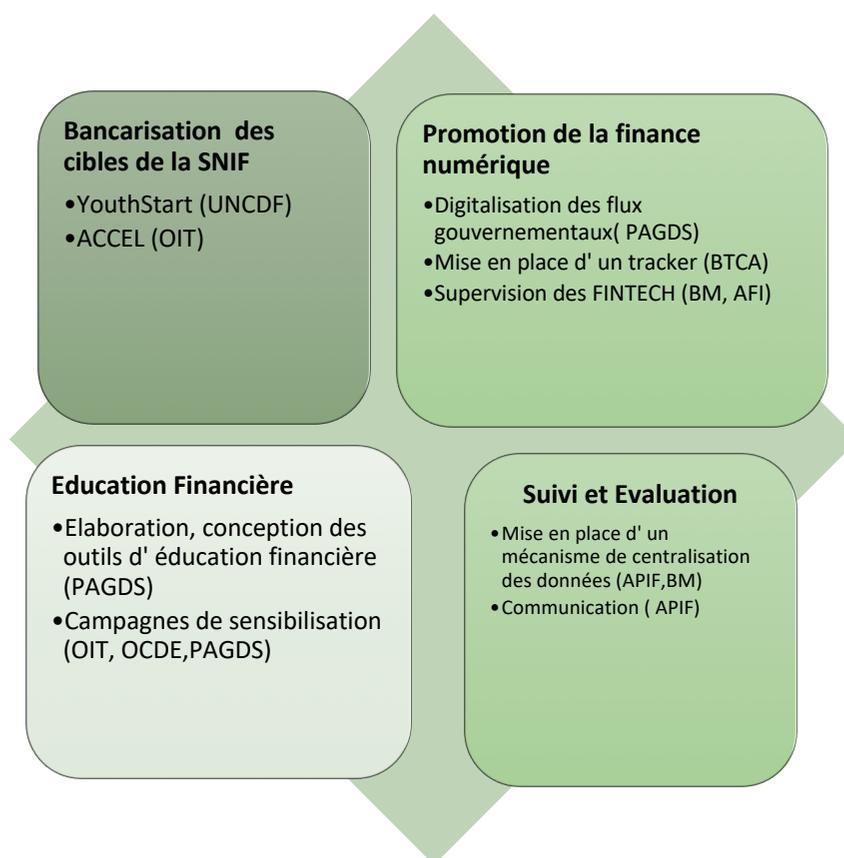
conception devra permettre à termes le stockage et l'analyse de l'inclusion financière à partir des données provenant de l'offre des produits et services financier.

Au titre des perspectives pour 2020, il est prévu :

ACTIONS	OJECTIFS	DELAIS
Adoption du PNEF en conseil des Ministres	Déploiement national du Programme d'Éducation Financière à travers l'élaboration, la conception et la diffusion d'outils de formation pour les cibles du PNEF ainsi que l'intégration des modules d'éducation financière dans les curricula des élèves	Fevrier 2020
Mise en place du site internet de l'APIF-CI	Renforcer la communication sur l'inclusion financière ;	Mars 2020
Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation au sein de l'APIF-CI	Assurer la centralisation des données sur l'inclusion financière et d'effectuer un meilleur suivi des indicateurs défini dans le cadre de la SNIF	Juin 2020
Réalisation de projets pilotes avec les acteurs de l'écosystème national et les PTFs	Exécution des actions prioritaires du plan d'actions de la SNIF 2019-2024	2 ^e et 3 ^e Trimestre 2020
Supervision des Fintech	Promotion de la Finance Numérique à travers l'accompagnement des FINTECH dans leur évolution et la transformation de leur modèle économique.	2 ^e et 3 ^e Trimestre 2020

Figure n°5 : Récapitulatifs des études prévues et projets pilotes







V- CONCLUSION



V- CONCLUSION

Le Gouvernement ivoirien a marqué sa volonté de faire de l'Inclusion Financière une priorité à travers d'une part la mise en place d'un cadre de coordination des initiatives d'inclusion financière qui est l'APIF-CI et d'autre part l'adoption de la SNIF.

Les principales parties prenantes de l'Inclusion Financière, notamment les acteurs nationaux de l'écosystème financier et les partenaires au développement ont accompagné l'élaboration de la SNIF.

La première année de mise en œuvre de la SNIF a été marquée principalement par l'opérationnalisation du cadre institutionnel de mise en œuvre de la SNIF. Le CNSMO ainsi que les groupes de travail ont tenu régulièrement leurs rencontres qui ont permis d'adopter leur feuille de route respective et de démarrer la mise en œuvre.

La réussite de la mise en œuvre de la SNIF 2019-2024, nécessite entre autres :

- L'implication de tous les acteurs pour l'atteinte de l'objectif d'un meilleur accès et d'une utilisation par les populations des services financiers formels, adaptés et abordables ;
- La disponibilité de données régulières transmises par les acteurs de l'Ecosystème.

Aussi, quelques actions prioritaires ont été menées dont l'élaboration du PNEF, l'établissement de plusieurs cadres de collaboration avec des parties prenantes pour la conduite de projets pilotes d'inclusion financière.



GUICHET
AUTOMATIQUE
24H/24



Ecobank

NCR



VISA



PAC

GUICHET
AUTOMATIQUE
24H/24

Tableau n°7: Indicateurs d'accès

Indicateurs	Année 2017				Année 2018				Evolution
	SFD	BANQUE	EME	TOTAL	SFD	BANQUE	EME	TOTAL	
Nombre de points d'accès aux services financiers formels	404	1 927	74 343	76 270	411	-	92 445	93 478	22%
Nombre de clients (personnes physiques et morales) auprès des SFD et banques agréés	1 260 797	2 541 588	NC	3 802 385	1 727 188	-		1 727 188	Données manquantes
Nombre de fournisseurs de services financiers agréés	51	28	6	85	50	30	6	86	1%
% de la population (âgée de 15+) ayant un compte permettant d'effectuer des transactions financières	-	-	-	-	-	-	-	-	Données manquantes

Source : BCEAO /DRSSFD/ APIF

Tableau n°8: Indicateurs d'utilisation

Indicateurs	Année 2017				Année 2018				Evolution
	SFD	BANQUE	EME	TOTAL	SFD	BANQUE	EME	TOTAL	
Nombre de transactions par téléphonie mobile	NC	NC	380 884 572	380 884 572	NC	NC	303 276 570	303 276 570	-20%
Nombre de comptes ouverts et actifs auprès des	-	-	11 014 808	11 014 808	-	-	8 581 045	8 581 045	-22%

fournisseurs de services financiers agréés									
Encours des dépôts mobilisés par les fournisseurs de services financiers agréés (en milliards de FCFA)	278	7 482	156	7 917	291	8 364	170	8 826	11%
Nombre de crédit en cours auprès des fournisseurs de services financiers agréés	253 060	-	NC	253 060	130 816	-	NC	130 816	-48%
Encours de crédit octroyé par les fournisseurs de services financiers agréés (en milliards de FCFA)	270	6 701	NC	6 971	307	7 115	NC	7 421	6%

Source : BCEAO / DRSSFD / APIF

Tableau n°9 : Indicateurs de qualité

Indicateurs	Année 2017				Année 2018				Evolution
	SFD	BANQUE	EME	TOTAL	SFD	BANQUE	EME	TOTAL	
Nombre de plaintes enregistrées par les EME	NC	NC	-	-			-	-	Données manquantes

Source : BCEAO / DRSSFD / APIF

Annexe 1 : les dimensions de l'inclusion Financière

Les dimensions⁶ de l'Inclusion Financière

L'inclusion financière peut être regardée sous plusieurs prismes classé par ordre de complexité croissante. Ceux-ci constituent les dimensions de l'inclusion financière : l'accès, la qualité, l'utilisation et le bien-être.

Dimension « Accès »

L'« Accès » se réfère à la capacité d'utiliser les services et produits offerts par les institutions financières formelles. La détermination des niveaux d'accès peut exiger l'identification et l'analyse des obstacles potentiels à l'ouverture et à l'utilisation d'un compte bancaire, tels que le coût ou la proximité physique des points de services bancaires (succursales, distributeurs automatiques de billets (DAB), etc.). Les données sur l'accès peuvent généralement être obtenues grâce aux informations fournies par les institutions financières.

Dimension « Qualité »

La « qualité » se réfère à la mesure de la pertinence du service ou produit financier à répondre aux besoins liés au style de vie du consommateur, l'aspect de la qualité reflète l'expérience du consommateur telle que démontrée par ses attitudes et opinions à l'égard des produits actuellement disponibles pour lui. La mesure de la qualité servirait donc à apprécier la nature et la profondeur de la relation entre le fournisseur du service financier et le consommateur ainsi que les choix disponibles et le niveau de compréhension de ces choix et de leurs implications par le consommateur.

Dimension « Utilisation »

L'« Utilisation » désigne la profondeur ou l'étendue de l'utilisation des services et produits financiers. Déterminer l'utilisation nécessite la collecte d'informations sur la régularité, la fréquence et la durée de l'utilisation dans le temps.

Dimension « Bien-être »

Le « Bien-être » dimension la plus difficile à mesurer est l'impact d'un mécanisme ou produit financier sur la vie des consommateurs, y compris les changements induits dans la consommation, les activités économiques et le bien-être des populations concernées.

Pour pouvoir distinguer le rôle des services financiers dans la vie des gens, sans le confondre avec le rôle d'un autre facteur concurrent, tel qu'une augmentation de revenu, il importe de concevoir la recherche en conséquence. Pour obtenir des informations sur la qualité, l'utilisation et le bien-être, il est crucial de connaître les points de vue des utilisateurs, c'est-à-dire d'avoir des données obtenues au moyen d'une enquête effectuée du côté de la demande.

⁶ •AFI « Alliance For Financial Inclusion » Document politique ; Mesurer l'inclusion financière pour les organismes régulateurs : Conception et réalisation d'enquêtes

•AFI Mesurer l'Inclusion Financière Ensemble des Indicateurs de Base d'Inclusion Financière

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des groupes de travail

GROUPES DE TRAVAIL	PRESIDENT	SUPPLEANTS	MEMBRES
PRODUITS ET CANAUX DE DISTRIBUTION	Ministère Commerce, promotion PME	APSF/D	Direction des Assurances (DA)
			Direction des Établissements de Crédit et des Finances Extérieures (DECFINEX)
			Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASACI)
			Association des Sociétés de Transfert d'Argent et de Change de Côte d'Ivoire (ASTAC-CI)
			Observatoire Nationale de la Compétitivité des Entreprises (ONCE)
			Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF)
			Agence Côte d'Ivoire PME
			Poste de Côte d'Ivoire
			Fédération des Associations des Consommateurs Actifs de Côte d'Ivoire (FACACI)
			Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI)
			Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)
			Banques
			Sociétés d'Assurance
Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant			

GROUPES DE TRAVAIL	PRESIDENT	SUPPLEANTS	MEMBRES
			Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Institut Nationale de la Statistique (INS) APIF (Secrétariat)
DEVELOPEMENT FINANCE NUMERIQUE	Ministère Économie Numérique	La Poste de Côte d'Ivoire	Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) Union des Entreprises de Télécommunications (UNETEL) Banques Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire (APSF-D-CI) Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) Sociétés d'assurance Poste de Côte d'Ivoire Fédération des Associations des Consommateurs Actifs de Côte d'Ivoire (FACACI) Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural Agence Côte d'Ivoire PME Émetteurs de Monnaie Électronique (EME)

GROUPES DE TRAVAIL	PRESIDENT	SUPPLEANTS	MEMBRES
			Entreprises FINTECH Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) Partenaires Techniques et Financiers (PTF) APIF (Secretariat)
PROTECTION DES CLIENTS ET EDUCATION FINANCIERE	Programme d'Education Financière	OQSF	Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures (DECFINEX) Comité de Concertation État- Secteur Privé (CCESP) Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Emetteurs de Monnaie Electronique (EME) Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire (APSFD-CI) Poste de Côte d'Ivoire Fédération des Associations des Consommateurs Actifs (FACACI) Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

GROUPES DE TRAVAIL	PRESIDENT	SUPPLEANTS	MEMBRES
			APIF (Secrétariat)
REGLEMENTATION ET POLITIQUE FISCALE	Direction Nationale BCEAO	DRSSFD	Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI)
			Direction des Assurances (DA)
			Direction des Établissements de Crédit et des Finances Extérieures (DECFINEX)
			Union des Entreprises de Télécommunications (UNETEL)
			Entreprises FINTECH
			Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire (APSFD-CI)
			Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers (APBEF-CI)
			Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat
			Comité de coordination LBC / FT
			Association des Sociétés de Transfert d'Argent et de Change en Côte d'ivoire (ASTAC-CI)
			Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASACI)
			Fédération des Associations des Consommateurs Actifs de Côte d'Ivoire (FACACI)
			Comité de Concertation État- Secteur Privé (CCESP)
			APIF (Secrétariat)





Achévé d'imprimer sur les presses
de l'Imprimerie Nationale de Côte d'Ivoire

- Mai 2020 -

Tirage : 100 exemplaires
